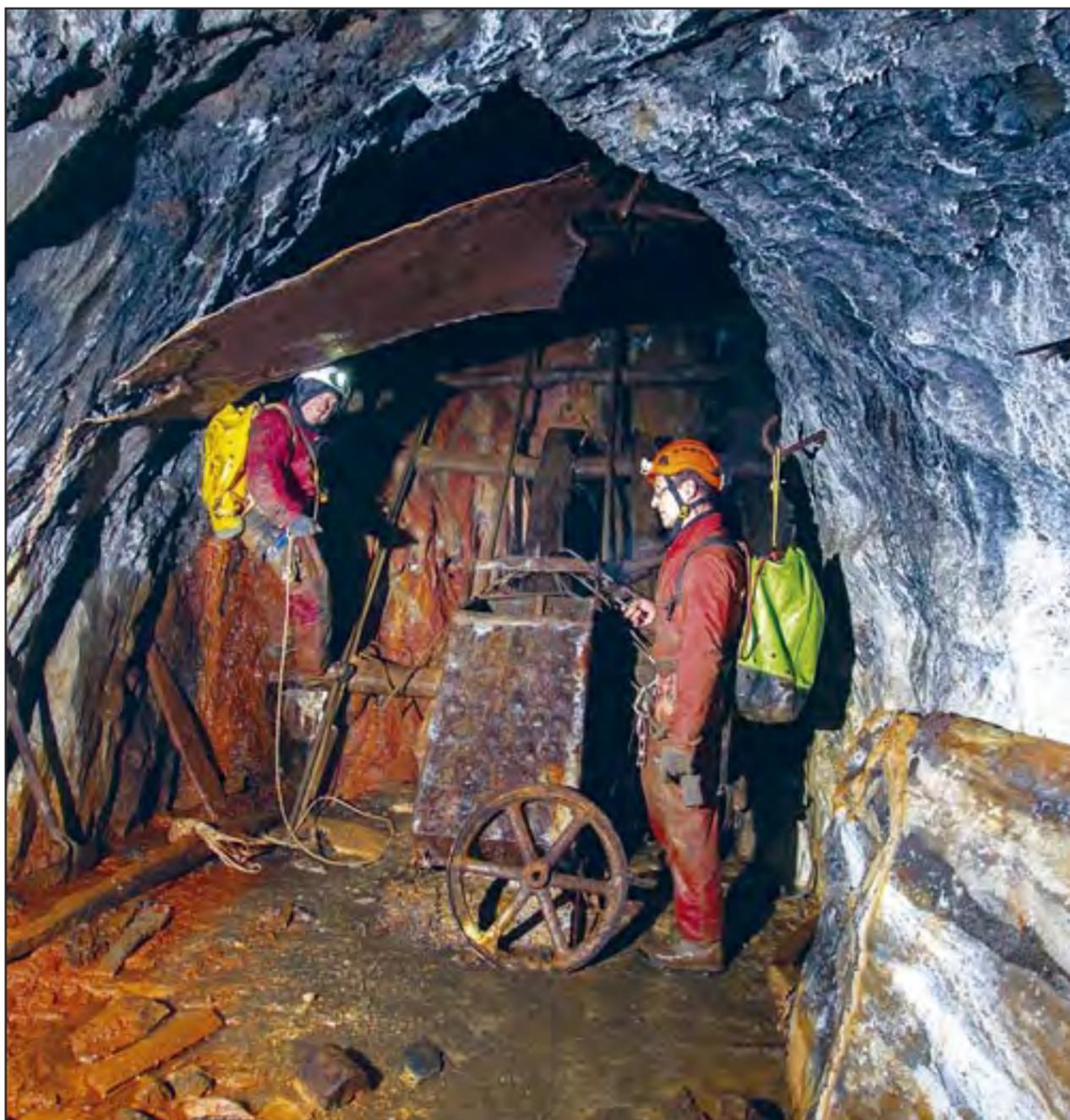


AUTOSUFFISANCE, TRANSFORMATION, EXPORTATION...

L'ÉNORME POTENTIEL DU SECTEUR DES MINES



Le secteur minier connaît une véritable dynamique au cours des deux dernières années. De nombreux projets, principalement dans les secteurs du fer et de l'acier, du phosphate, du zinc et du plomb, sont en cours de réalisation. En effet, le principal défi aujourd'hui est de répondre aux besoins de l'industrie nationale et de promouvoir les exportations.

Lire en page 3

CONTRIBUTION

Métiers ruraux LES CONDITIONS D'UN NOUVEL ENTREPRENARIAT



L'emploi en milieu rural, tout en continuant à faire face à des contraintes liées à l'ancien système d'exploitation agricole, commence à s'ouvrir à des activités non agricoles (artisanat, transformation de produits agricoles, petites ateliers de menuiserie, de forge, de soudure,...) qui intègre de plus en plus l'élément féminin. Le constat est établi sur le fait que le mouvement d'exode vers les villes a fortement diminué au cours de ces dernières années, et ce, pour différentes raisons, dont les deux principales sont la quasi saturation des villes-métropoles qui étaient la destination traditionnelle de la main-d'œuvre juvénile, et les opportunités d'emploi, y compris l'auto-entrepreneuriat, qui commencent à s'offrir aux jeunes dans l'arrière-pays montagneux et des Hauts Plateaux.

Lire en page 5

OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2024/2025

L'Allocution du Président Tebboune

P2

SONATRACH- SOCIÉTÉ OMANAISE (OQ)

Les axes d'un partenariat stratégique à définir

P4

MONDE

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

Appel à couper l'artère économique de l'occupation marocaine

P10



Ouverture de l'année judiciaire 2024/2025

L'Allocution du Président Tebboune



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a affirmé, hier lundi à Alger, que l'Algérie a parachevé la construction d'un système judiciaire républicain, fort de la confiance du peuple.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2024/2025 au siège de la Cour suprême, le président de la République a déclaré que "l'Algérie a parachevé la construction d'un système judiciaire républicain, fort de la confiance du peuple", soulignant que "les institutions de la République sont fortes grâce aux femmes et aux hommes loyaux et intègres, et parmi eux Mesdames et Messieurs les magistrats", qu'il a particulièrement salués à cette occasion, s'engageant à résoudre tous leurs "problèmes sociaux, personnels et familiaux afin qu'ils puissent accomplir au mieux leur noble mission". "Je

peux parler en toute assurance des étapes que nous avons franchies pour restaurer la confiance en l'Etat et consolider les règles de gouvernance", a ajouté le président de la République soulignant que "depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, la place de la justice s'est renforcée, et avec ses dispositions, l'indépendance du secteur s'est consolidée".

Et de souligner que les nouveaux textes législatifs ont consacré ses engagements devant le peuple pour "la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption et les dérapages".

Par ailleurs, le président de la République a salué "l'engagement des corps relevant du secteur de la justice, leur souci du devoir éthique et professionnel, et leur conscience de la responsabilité qui leur incombe pour faire prévaloir la loi".

Evoquant les efforts de modernisation du secteur de la justice, le président de la République a affirmé qu'ils avaient "permis

d'améliorer les performances et de rompre avec les méthodes bureaucratiques", se disant convaincu que "davantage de progrès seront réalisés dans le secteur de la justice à l'avenir, notamment en matière de modernisation et de numérisation".

Le président de la République a également rappelé ce que l'Algérie a traversé par le passé lorsque "la issaba et ses relais empoisonnaient la vie des responsables intègres en Algérie".

Concernant les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Ghaza, le président de la République a soutenu que "l'appel de l'Algérie a été entendu aujourd'hui par les hommes intègres à travers le monde, pour qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui tuent le peuple palestinien", adressant ses remerciements à "ces hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud".

Ouverture du 14^e salon des énergies renouvelables «ERA» à Oran :

Participation d'une centaine d'exposants

La 14^e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable "ERA" s'est ouverte, hier, lundi, au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed" avec la participation d'une centaine d'exposants.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique a été présidée par le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laidani, le directeur des énergies vertes et renouvelables au sein du groupe Sonatrach, Youcef Khanfar et le Directeur général de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, en présence du chef de mission adjoint de l'ambassade des Pays Bas en Algérie, Anne Poorta. A noter que ce pays est invité d'honneur dans cette édition du salon ERA.

Dans une allocution d'ouverture, M. Khanfar a souligné, en substance, que le groupe Sonatrach œuvre à intégrer les énergies renouvelables dans différentes structures dans le cadre du programme de réduction de l'empreinte carbone.

Chaque année, ERA réunit des entreprises, des experts et des décideurs pour partager les connaissances, découvrir des innovations et échanger les idées sur les enjeux environnementaux et écono-

miques, indiquent les organisateurs.

Un nombre important de grandes entreprises sont présentes à cet événement, en l'occurrence les groupes Sonatrach, Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Zergoun green energy, Technocast, en plus d'établissements publics comme l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH), l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF), ainsi que les centres de recherches, universités et écoles comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et l'Ecole nationale polytechnique (ENPO). Un programme riche en conférences, animées par des experts nationaux et étrangers, est également prévu en marge du salon, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir les dernières tendances et les meilleures pratiques dans les domaines clés des énergies renouvelables et nouvelles.

Ces conférences aborderont des sujets tels que le bilan des réalisations des énergies renouvelables en Algérie à fin 2023, le solaire thermique, l'hydrogène et autres.

Découverte technologique en Chine Clôture du séjour pour 20 étudiants

La cérémonie de clôture du séjour de découverte technologique en Chine pour 20 étudiants algériens s'est déroulée lundi à Pékin (Chine) dans le cadre du programme mondial Seeds for the Future 2024, indique un communiqué de l'entreprise Huawei Algérie. Ces étudiants ont été sélectionnés parmi 50 participants ayant pris part à une formation nationale organisée par Huawei Algérie au mois d'août dernier, où les meilleurs étudiants issus de diverses universités et spécialités, représentant l'élite académique algérienne, avaient été identifiés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Poste et des Télécommunications dans le cadre des mémorandums d'accord (MOU) signés avec Huawei Algérie, précise la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de Huawei Algérie pour soutenir les jeunes talents, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications, afin de préparer la prochaine génération à relever les défis des industries technologiques de demain.

Au cours de leur séjour dans la ville de Shenzhen (Chine), ces étudiants ont participé à une "immersion technologique approfondie au cœur des innovations de Huawei" et ont découvert les technologies de pointe en intelligence artificielle (IA), en cloud computing et en conception de centres de données (Data Centers).

A cette occasion, des échanges enrichissants avec des experts ont permis d'aborder des sujets essentiels comme la cybersécurité, les énergies numériques (Digital Power), ainsi que les innovations futures, telles que la 5G, les perspectives pour la 6G et le WiFi 7, ajoute le communiqué.

Les étudiants ont également visité Huawei Exhibition Hall où ils ont exploré des solutions technologiques avancées appliquées à des secteurs stratégiques, notamment l'industrie pétrolière et gazière, et au développement des villes intelligentes (Smart Cities).

En outre, la visite au centre de recherche et développement de leur a offert "une perspective unique sur les processus d'innovation qui positionnent Huawei comme un leader mondial des technologies de l'information de la communication (TIC)", note le communiqué.

Autosuffisance, transformation, exportation... L'énorme potentiel du secteur des Mines

Le secteur minier connaît une véritable dynamique au cours des deux dernières années. De nombreux projets, principalement dans les secteurs du fer et de l'acier, du phosphate, du zinc et du plomb, sont en cours de réalisation. En effet, le principal défi aujourd'hui est de répondre aux besoins de l'industrie nationale et de promouvoir les exportations.

Par Akrem R.

Selon le conseiller du ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Djamel Eddine Choutri, l'Algérie a consacré 1,3 milliard de dollars en 2023 pour l'importation de matières minières nécessaires au marché national. Cette facture est appelée à augmenter davantage à l'avenir, notamment avec les expansions menées par le groupe sidérurgique de Bellara à Jijel et le groupe Tosyli à Oran. L'accélération des projets miniers, à l'instar de celui du fer à Gara Djebilet (Tindouf), du phosphate à l'Est du pays, ainsi que du zinc et du plomb à Béjaïa, est plus que nécessaire pour répondre d'abord aux besoins nationaux en ces minéraux et, par la suite, conquérir des parts de marché à l'international, après valorisation.

Ceci s'inscrit dans le cadre de la contribution à la diversification de l'économie nationale et à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. « Tous ces projets s'inscrivent dans l'orientation des hautes autorités du pays visant à encourager les exportations. Ces projets que nous avons évoqués répondront tous à la demande locale de matières premières pour l'industrie nationale, ce qui signifie que nous réduirons les importations et exporterons l'excédent », a souligné Djamel Eddine Choutri, lors de son passage au forum de la radio nationale, expliquant que, selon les études et prévisions, ces projets auront une grande contribution à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures, que ce soit pour les engrais, le fer, le zinc ou le plomb.

À titre d'exemple, « nous prévoyons que plus de 50 à 60 % des engrais produits par la transformation du phosphate à l'Est du pays seront destinés aux marchés internationaux ». Idem pour le fer et l'acier. En effet, après satisfaction de la demande locale, les excédents seront également orientés vers l'exportation une fois ces projets complétés. Il en va de même pour le zinc. Après négociation avec le partenaire australien, « nous procéderons à la transformation locale du métal pour y ajouter une valeur ajoutée plus importante, puis exporterons le produit fini une fois que la demande locale sera satisfaite », détaille-t-il.

En clair, le défi consiste à parvenir à la transformation de « nos matières premières, en exploitant pleinement nos capacités, dont certaines sont actuellement inexploitées »,



dira pour sa part, Nadjiba Bourenane, directrice générale des mines au ministère. « Nous procédons à la valorisation de certaines matières sous forme de matières premières non transformées, mais lorsque nous entreprendrons le processus de transformation, il y aura une valeur ajoutée », souligne-t-elle.

Entrée en exploitation à partir de 2026 et 2027

Concernant l'avancement de ces projets et leur importance dans la stratégie nationale de diversification économique, la même responsable a affirmé que le secteur accorde une grande importance au développement de ces projets structurants, parmi lesquels figure le projet de développement du phosphate et sa transformation sur les sites de Bled El Hadba dans la wilaya de Té-

bessa. Le projet de transformation de cette matière première en engrais divers entre dans le cadre de l'industrie pétrochimique.

« Actuellement, le secteur a ouvert la mine de Bled El Hadba et a immédiatement commencé le développement de toutes les installations minières pour l'extraction de la matière première, estimée à six millions de tonnes, qui seront transformées sur le site de Bled El-Hedba. Le gisement de phosphate de Bled El-Hedba contient entre 1,2 et 2 milliards de tonnes, avec un potentiel d'expansion. Dans la première phase, le groupe Sonarem, en partenariat avec le groupe Sonatrach utilisera ces réserves pour extraire chaque année 6 millions de tonnes pouvant être transformées. Une fois transformées, ces 6 millions de tonnes seront envoyées à Bled

El Hadba pour produire et extraire divers engrais. Ensuite, nous avons également le projet de zinc et de plomb à Tala Hamza (Bejaïa), où le secteur a ouvert le gisement ainsi que toutes les installations en cours de construction pour démarrer la production autour de l'année 2027, en partenariat avec la société australienne Terramin. Il y a également le projet de Ghara Djebilet, dans le sud-ouest du pays, où nous avons également ouvert la mine et toutes les installations minières pour alimenter la zone économique de Béchar et développer l'industrie du fer et de l'acier, ainsi que toutes les dérivées liées à la production de l'acier », détaille-t-elle.

Réalisation de deux unités de transformations du fer

Sur ce point, le conseiller du ministre de l'Énergie, des Mines et des énergies renouvelables, Djamel Eddine Choutri, a fait savoir que les travaux de réalisations de deux unités de transformation ont été lancés. La première consiste à la réalisation d'une unité de traitement primaire d'une capacité de 4 millions de tonnes/an, son entrée en production étant prévue pour décembre de 2025. Ce traitement primaire servira, ajoute-t-il, de matière première, qui sera ensuite dirigée vers la zone industrielle de Béchar, où le projet du Centre de transformation a également démarré, avec une capacité de production annuelle estimée à 10 millions de tonnes/an. Ce projet sera réalisé en partenariat entre les deux groupes, à travers une filiale Feraal et le groupe Tosali Algérie.

Concernant les partenariats, jusqu'à présent, ces projets nécessitent des technologies, des connaissances et des performances. Le secteur continue donc de rechercher des partenaires étrangers dans ce domaine, et certains partenariats ont déjà été concrétisés, comme celui du zinc et du plomb dans la wilaya de Béjaïa, réalisé en partenariat avec l'opérateur australien Terramin.

Pour le projet de Ghara Djebilet, le premier partenariat a eu lieu avec l'opérateur Tosyali Algérie, et « nous sommes en négociations et études avec des partenaires étrangers pour développer et achever ce qui est prévu, en particulier pour le projet de Ghar Djebilet. Nous aspirons à atteindre une extraction de 50 millions de tonnes et à produire environ 25 millions de tonnes de produits métalliques transformables ou finis d'ici 2040 », conclut-il.

A. R.

Mines

Une nouvelle loi en préparation

La directrice générale des mines au ministère de l'énergie, des mines et des ENR, Nadjiba Bourenane, a le projet de loi sur les nouvelles activités minières est désormais dans sa dernière phase avant de passer au Conseil des ministres, puis au Parlement avec ses deux chambres pour approbation. « Lors du dernier Conseil des ministres, des orientations ont été données par le Président de la République pour élargir la consultation avec le Conseil national économique et social, ainsi que les organisations patronales.

Le secteur a complété cette phase, et nous considérons que le projet sera bientôt soumis à l'approbation du Parlement », a-t-elle précisé lors d'un Forum de la radio.

En effet, ce nouveau projet de loi vise à ré-

viser le cadre législatif des activités minières, notamment après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement. « Cette loi complète certaines incitations et facilités spécifiques au secteur minier, qui diffère des investissements classiques dans le secteur industriel. Ainsi, le secteur propose des facilités pour réduire le délai d'étude des dossiers, renforcer la transparence dans l'attribution des licences, et offrir des garanties aux investisseurs dans ce domaine. Elle ouvre aussi la voie à l'investissement étranger et encourage les partenariats, qu'ils soient publics ou public-privé », ajoute-t-elle. Ce projet législatif s'inscrit dans les normes internationales en matière de législation, visant à encourager l'investissement, à offrir des opportuni-

tés au secteur privé et public, et à simplifier toutes les démarches administratives pour l'obtention de permis miniers. Il vise également à encourager l'industrie locale de transformation et à stimuler les opérations de prospection et de recherche minière. Par ailleurs, la même responsable a indiqué que le secteur prépare aussi des programmes spécifiques de recherche minière, et l'État a alloué, entre 2021 et 2023, un budget d'environ 5 milliards de DA pour la recherche de matériaux minières et métalliques.

Le secteur prépare également des programmes pour identifier les sites les plus appropriés pour mener des opérations de prospection et de recherche minière, conclut-elle.

A. R.

Sonatrach- Société omanaise (OQ) Les axes d'un partenariat stratégique à définir

Sonatrach a accueilli, dimanche dernier, au siège de l'entreprise, une délégation de haut niveau de la société omanaise OQ Exploration & Production. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de coopération signé le 24 avril 2024 à Mascate, capitale d'Oman, entre les deux entités. Elle marque une nouvelle étape dans l'approfondissement des relations bilatérales entre ces deux acteurs majeurs du secteur énergétique.

Par Houria Mosbah

Une coopération stratégique renforcée

Depuis la signature de ce protocole, Sonatrach et OQ multiplient les efforts pour concrétiser une collaboration axée sur des investissements dans le secteur en amont. Durant leur séjour à Alger, prévu jusqu'au 28 novembre, les membres de la délégation omanaise participeront à des réunions techniques visant à définir les axes prioritaires du partenariat. Ces discussions permettront également d'établir une feuille de route détaillée pour la mise en œuvre des engagements inscrits dans le protocole.

Des ambitions globales et complémentaires

OQ Exploration & Production, filiale d'OQ Global Integrated Energy Company opérant dans 17 pays, est un acteur clé du secteur énergétique mondial. Ses activités couvrent toute la chaîne de valeur, depuis l'exploration et la production de pétrole et de gaz, jusqu'à la distribution de produits finis dans plus de 80 pays. Cette expertise complète vient renforcer la vision de Sonatrach, qui, tout en diversifiant ses partenariats, ambitionne de jouer un rôle moteur dans la transition énergétique mondiale.



Lors de cette visite, la délégation omanaise aura l'occasion d'explorer les installations de Sonatrach, favorisant un échange de compétences et le renforcement des synergies entre les deux entreprises. Selon le communiqué de presse publié à cette occasion, « cette coopération illustre une volonté commune de relever les défis énergétiques actuels tout en préparant l'avenir avec des solutions innovantes et durables ».

Une vision tournée vers les défis de demain

Sonatrach continue de diversifier ses partenariats internationaux tout en s'investissant dans le développement des énergies alternatives, comme en témoigne cette collaboration.

En capitalisant sur leur expertise respective, les deux partenaires visent à construire une coopération durable, capable de répondre aux besoins énergétiques croissants tout en respectant les enjeux environnementaux globaux.

Cette démarche stratégique témoigne de la volonté des deux entreprises de renforcer leur position dans un secteur en constante évolution, tout en s'adaptant aux transformations mondiales de l'industrie énergétique.

H. M.

Amar Belani, ambassadeur d'Algérie en Turquie : La relation algéro-turque en évolution «significative» et «remarquée» depuis 2020

L'ambassadeur d'Algérie en Turquie, Amar Belani, a souligné, à Istanbul, l'évolution "significative" et "remarquée" des relations entre l'Algérie et la Turquie depuis 2020, invitant les investisseurs turcs à venir en nombre pour saisir les opportunités offertes par le marché algérien.

Belani intervenait lors de la première édition du Forum algéro-turc, qui se tient depuis samedi, à Istanbul, avec la participation du ministre turc du Commerce, Omer Bolat et des hommes d'affaires, des acteurs économiques et des académiciens des deux pays.

Cet événement, organisé avec le soutien de l'ambassade d'Algérie, permettra aux participants "d'explorer les meilleures façons de consolider les acquis et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, conformément aux décisions et orientations des présidents des deux pays".

Dans son allocution d'ouverture, M. Belani a dressé un constat sur l'état des relations entre les deux pays, en relevant que "celles-ci revêtaient désormais le caractère de stratégique depuis la décision des deux présidents, prise à l'occasion de la visite du

président Erdogan en Algérie en novembre 2023".

En soulignant "l'évolution significative et remarquée que connaissent ces relations depuis 2020", l'ambassadeur d'Algérie a rappelé que la Turquie "est le premier investisseur étranger en Algérie dans le domaine hors hydrocarbures, avec un montant estimé à 6 milliards de dollars (USD)".

Avec la présence de plus de 1.700 entreprises turques en Algérie, "le volume des échanges commerciaux entre les deux pays avait atteint près de 6,3 milliards USD, avec l'objectif de le porter prochainement à 10 milliards USD", a-t-il précisé.

Dans ce sillage, M. Belani a invité "les investisseurs turcs à venir en nombre en Algérie pour saisir les opportunités multiples offertes par le potentiel énorme du marché algérien, mis en valeur par les dernières réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

A ce propos, il a fait observer que "les incitations et les garanties prévues par la législation algérienne en faveur des investisseurs nationaux et étrangers visaient à établir des partenariats productifs, garantissant les intérêts de toutes les par-

ties, sur la base du principe gagnant-gagnant".

Evoquant par ailleurs "la guerre d'extermination menée par l'occupant sioniste dans la bande de Ghaza et au Liban, M. Belani a rappelé l'engagement de l'Algérie au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent et des efforts engagés dans ce sens sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de parvenir à un cessez-le-feu, immédiat inconditionnel et permanent, l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et la reconnaissance de l'Etat de Palestine".

Il a, également, assuré que "l'Algérie œuvrait inlassablement pour les auteurs de ces crimes de génocide soient traduits devant la justice internationale".

A ce titre, il a rappelé que "l'Algérie salue la décision de la Cour pénale internationale concernant l'émission de deux mandats d'arrêt internationaux contre de hauts responsables de l'entité sioniste".

De son côté, le ministre turc du Commerce a salué "la qualité distinguée des relations bilatérales entre l'Algérie et la Turquie et a exprimé la volonté des autorités de son pays de les renforcer davantage, notam-

ment sur le plan économique".

Saluant l'idée de ce forum, le ministre turc a affirmé que "celui-ci contribuera certainement à la réalisation des objectifs tracés par les dirigeants des deux pays".

"L'Algérie étant la première destination des investissements turcs en Afrique, grâce au soutien, facilitation et accompagnement dont bénéficie les investisseurs turcs en Algérie, la Turquie est déterminée à renforcer sa présence dans le pays et à mettre en commun les atouts des deux pays pour conquérir des marchés internationaux", a-t-il encore mentionné.

S'agissant de la question palestinienne, M. Bolat a réaffirmé "l'engagement de son pays à rompre toutes relations commerciales avec l'entité sioniste".

Tout en saluant chaleureusement les efforts de l'Algérie en faveur d'une solution à la guerre au Proche-Orient, le ministre turc du Commerce a réaffirmé "le soutien de son pays à la décision de la Cour pénale internationale".

Les travaux de ce forum, qui s'étaleront sur plusieurs jours, comprennent l'organisation de panels, des ateliers et des rencontres B2B ainsi que des visites sur le terrain.

F. D./APS

Métiers ruraux

Les conditions d'un nouvel entrepreneuriat

L'emploi en milieu rural, tout en continuant à faire face à des contraintes liées à l'ancien système d'exploitation agricole, commence à s'ouvrir à des activités non agricoles (artisanat, transformation de produits agricoles, petites ateliers de menuiserie, de forge, de soudure,...) qui intègre de plus en plus l'élément féminin. Le constat est établi sur le fait que le mouvement d'exode vers les villes a fortement diminué au cours de ces dernières années, et ce, pour différentes raisons, dont les deux principales sont la quasi saturation des villes-métropoles qui étaient la destination traditionnelle de la main-d'œuvre juvénile, et les opportunités d'emploi, y compris l'auto-entrepreneuriat, qui commencent à s'offrir aux jeunes dans l'arrière-pays montagneux et des Hauts Plateaux.



Par Amar Naït Messaoud

Les disparités ville/campagne en matière d'accès à l'emploi pour les jeunes s'étaient exacerbées au cours de la décennie noire, lorsque les activités en relation avec la terre, les produits du terroir et de l'artisanat s'étaient drastiquement amenuisées, prolongeant par là une « tradition » des premières années de l'industrialisation du pays (1962-1977). Ces disparités avaient persisté malgré tous les efforts que les pouvoirs publics ont entrepris en direction des zones rurales au cours de deux dernières décennies, à travers les projets de proximité de développement rural intégrés et les subventions accordées au secteur de l'agriculture professionnelle.

Le retour de certaines populations vers leurs villages, après un "exil" forcé dû à l'insécurité des années 1990, a été sanctionné par une forme de déception face au rétrécissement des chances d'accéder à un emploi.

Il se trouve que même les petits métiers exercés au sein des entreprises locales, pour des travaux financés sur les plans communaux de développement (PCD) et l'ancien Fonds commun des collectivités locales (FCCL)- comme les travaux d'assainissement, l'aménagement de chemins vicinaux ou communaux, les opérations d'amélioration urbaine pour les chefs-lieux de communes s'étaient réduits en peau de chagrin suite à la politique d'austérité budgétaire adoptée après la chute des cours du pétrole à partir de l'été 2014.

Quant aux autres formes de formation des revenus- par exemple, s'installer à son propre compte à travers la création d'une micro-entreprise-, n'étaient une entreprise de tout repos. Depuis la constitution du dossier primaire, jusqu'à la commercialisation du produit, en passant par le crédit bancaire, le chemin de croix était le destin le mieux partagé par les jeunes, aboutissant parfois à des



revers traumatisants où les jeunes s'exposaient à des poursuites judiciaires pour n'avoir pas pu rembourser les prêts bancaires.

Lever les contraintes administratives

Dans une étude datant de 2023 publiée sur le site du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et réalisée par Messaoud Lazere et Kousseila Beilil, experts au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), il est relevé que « les pouvoirs publics ont initié plusieurs structures pour accompagner les jeunes à entreprendre et devenir des créateurs d'emploi dans plusieurs secteurs économiques. Dans le milieu rural, plusieurs chantiers ont été lancés: le secteur agricole et les jeunes ruraux, étant associés au travail familial, peinent à s'identifier comme « entrepreneurs » du fait de la propriété foncière qui est détenue par le père (chef de ménage) ou se trouve dans l'indivision ».

S'agissant de la population occupée dans les activités agricoles, temporaires ou permanentes, l'étude se réfère à des enquêtes menées en 2018 par le CREAD qui révèlent que « les jeunes occupent une place minoritaire dans les exploitations pratiquant la culture de pomme de terre (26%), la filière dattes (25%), et dans la filière lait (19,4%) ». Il y est précisé que « la céréaliculture est réservée aux adultes ».

Il y a lieu de préciser que la part revenant à l'agriculture dans l'emploi est estimée à 9,6 % selon les statistiques de l'Office national des statistiques, ONS, (données de l'année 2019). Les autres activités du monde rural, hors agriculture, ne sont pas identifiées en tant que telles.

Les experts du CREAD ont fait état, il y a une dizaine d'années, de « l'insuffisance de la prise en charge de la problématique de l'emploi de jeunes en milieu rural ». Ils ont recommandé de « lancer une réflexion nationale pour faciliter l'accès de cette frange de la population à un emploi décent ». Pour le sociologue Saïb Musette, travaillant pour le compte du CREAD, la frange juvénile de la population rurale « est une catégorie ignorée par les dispositifs de soutien à l'emploi ». Il estime que cette jeune population « pourrait constituer une main-d'œuvre pour réussir le développement de l'agriculture et la diversification de l'économie nationale ». Il relève cependant que les agences d'intermédiation-entités pouvant créer des emplois dans ce milieu spécifique- sont faiblement installées dans l'arrière-pays rural.

Cap sur l'entrepreneuriat rural

L'étude-diagnostic du CREAD souligne que « l'instabilité de l'emploi, l'absence de la couverture sociale sont parmi les facteurs qui poussent les jeunes à quitter leur travail, alors que 70%

de ces jeunes ruraux travaillent dans l'informel », en indiquant que 27,1% des jeunes sont inactifs, c'est-à-dire, ne sont ni à l'école, ni en formation ni sur le marché du travail.

L'un des constats les plus parlants dans certaines zones rurales, est cette profusion de nouveaux logements ruraux, construits avec le soutien de l'État et disséminés sur plusieurs kilomètres carrés, dont un grand nombre sont inhabités. Certaines demeures sont louées pour servir de hangars ou de bergeries.

Leurs propriétaires avaient, un certain moment, cru à la possibilité de se réinstaller définitivement dans leurs anciennes bourgades, mais, faute de travail stable, ils se sont résolus à continuer à habiter dans la ville- parfois, dans des conditions de grande précarité-, et faire des allers retours vers leur village d'origine pour des activités rudimentaires, qui ne sont pas à même de générer des revenus.

Une légère amélioration de la situation a commencé avec la prise en charge des zones d'ombre, programme spécifique à ces territoires lancé au début de l'année 2020. Ce programme se déclinant en près de 30 000 projets financés, et qui se poursuit actuellement, gagnerait à être étendu à un spectre d'actions ou de projets créateurs de richesses à destination des jeunes des zones rurales. Ces projets devront alors dépasser la vision d'une activité ou d'un secteur pour s'inscrire dans

les données territoriales de chaque site. L'étude de M. Lazere et K. Beilil précise que le concept d'entrepreneuriat rural « est peu connu en Algérie et n'est pas pris en considération dans la nomenclature des politiques publiques ». Ils proposent alors ce qu'ils appellent « une nouvelle vision entrepreneuriale et une amélioration de l'attractivité des espaces ruraux », en notant bien que « la différenciation des politiques publiques en fonction des espaces réceptacles des investissements est indispensable, ce qui ne peut s'accomplir qu'avec des politiques territoriales au lieu des politiques sectorielles actuellement en vigueur ». Ce réajustement de paradigme sous-entend la « mise en œuvre d'une véritable décentralisation pour une meilleure implication des acteurs locaux dans la gouvernance locale ».

Les dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises, à l'image de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), ancienne ANSEJ, sont alors appelés à être mieux étoffés dans leur nomenclature pour y intégrer tous les métiers qui vont former, demain, le corps de l'entrepreneuriat rural : l'agriculture dans toutes ses segments et variantes (arboriculture, petit élevage, agroforesterie, transformation agroalimentaire,...), écotourisme, tourisme thermal, artisanat (vanerie, dinanderie, sparterie, tannerie, produit lainiers,...).

A. N. M.

Blida

Signature de 7 conventions pour la création de centres de développement de l'entrepreneuriat

Sept (7) conventions de partenariat ont été signées, dimanche, entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Blida et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National entrepreneurship support & development agency, NESDA), pour la création de Centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau de sept (7) instituts spécialisés de la wilaya, afin de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, a-t-on appris auprès de cette direction.

Ces conventions, inscrites dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle N 566 du 11 novembre courant relative aux modalités de création de centres de développement de l'entrepreneuriat dans les instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle et les instituts d'enseignement professionnel, ont été signées par le responsable local de la NESDA, Mouloud Azouz, et les directeurs de cinq (5) instituts spécialisés et de deux (2) instituts d'enseignement professionnel.

Les établissements signataires sont l'Institut national des arts et industries graphiques "Khalil Ziat", l'Institut national spécialisé dans l'industrie agroalimentaire "Abou Bakr Belkaid", l'Institut national spécialisé de formation professionnelle en gestion "Nacef Azzedine", l'Institut spécialisé en bâtiment et travaux publics de Boufarik, et l'institut national spécialisé en agriculture de Bougara, outre les instituts d'enseignement professionnel de Beni Merad et Bougara, a indiqué le chargé de la gestion du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Adid, lors de la cérémonie de signature des

conventions. "Cette démarche, visant à développer l'esprit entrepreneurial chez les stagiaires et à les aider à créer leurs propres micro-entreprises, sera élargie à l'avenir aux différents centres de la formation professionnelle de la wilaya", a-t-il ajouté.

Ces conventions signées à la clôture des activités initiées à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée du 18 au 24 novembre courant, portent sur la "formation et l'accompagnement des stagiaires porteurs de projets pour la création de leurs micro-entreprises, et ce, dans le cadre des pro-

fondes réformes de la politique de financement des microprojets de la NESDA", a expliqué le directeur local de l'Agence. A noter l'inauguration d'un 1er Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut national des arts et industries graphiques, en marge de la cérémonie de signature à laquelle ont pris part des directeurs et représentants des différents secteurs concernés, dont l'emploi et des universités de Blida 1 et 2.

Un accord de jumelage a été également signé entre cet Institut et le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Ali Lounici d'El Affroun, stipu-

lant un échange d'expertise et d'expériences et l'organisation de journées d'études entre les deux parties. La célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat à Blida a été marquée par l'organisation d'activités de sensibilisation à la Maison de l'artisanat, aux universités de Blida 1 et 2, à l'Ecole supérieure de l'hydraulique, ainsi qu'au niveau des instituts de formation professionnelle et des places publiques, dans l'objectif de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et de contribuer ainsi au développement économique du pays, a indiqué le directeur local de l'emploi, Salah Sakri.

Tissemsilt

Mise en avant des efforts pour encourager l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes

Les efforts déployés en Algérie pour encourager l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes porteurs de projets ont été mis en exergue, lors d'une conférence organisée dimanche à l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wanchrissi" de Tissemsilt, à l'occasion de la clôture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

L'expert international en énergies renouvelables et chercheur, Mohamed Ghazli a souligné, dans une communication intitulée "Startups et entrepreneuriat", que l'Etat a mis en place des structures offrant des formations aux porteurs de projets ainsi que des mécanismes de financement pour concrétiser leurs idées sur le terrain. Ces initiatives sont accompagnées par un soutien actif visant à garantir la réussite des projets, témoignant d'une volonté réelle de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes.

L'expert a également exposé, lors de cette conférence marquée par une présence notable d'étudiants et d'enseignants universitaires, les principes fondamentaux que tout porteur de projet doit maîtriser pour créer une startup dans le cadre de l'entrepreneuriat.

Il a particulièrement insisté sur l'importance d'une étude approfondie de l'idée du projet dans tous ses aspects, ce qu'il appelle la maturation du projet, ainsi que sur la nécessité de disposer de compétences pratiques et techniques adéquates.

Pour sa part, le vice-recteur de l'Université de Tissemsilt, Dr Djali Laakab a déclaré que l'objectif de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est de diffuser cette culture parmi les étudiants, les jeunes, les enseignants et les chercheurs.

Il a ajouté que ces efforts visent à créer une génération de startups capables de contribuer au développement économique de la wilaya et du pays en général, estimant que l'université est une pépinière de talents qualifiés et de cadres compétents.

La cérémonie de clôture, qui a réuni diverses institutions actives dans le domaine, telles que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et les directions de l'Emploi et de l'industrie, a donné lieu à des discussions sur l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire et sur le rôle essentiel des centres de développement entrepreneurial dans les établissements d'enseignement supérieur.

Tiaret

Nécessité de créer une agence de wilaya pour la gestion des forages et des transferts hydriques

Le wali de Tiaret, Saïd Khalil a mis l'accent, dimanche, sur l'importance de créer une agence wilaya dédiée à la gestion des forages et des transferts hydriques.

En inspectant le projet "Ajer maya", destiné à l'approvisionnement en eau potable de 11 communes de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, le wali a déclaré qu'il est "impératif de mettre en place une agence de wilaya pour la gestion des forages, des puits souterrains et des sept transferts hydriques d'une longueur totale de 350 kilomètres".

"La mission de cette agence sera d'assurer la continuité du pompage de l'eau grâce à des inter-

ventions techniques rapides et efficaces en cas de panne", a-t-il souligné indiquant que l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) prendra en charge, de son côté, la distribution de l'eau potable après son acheminement vers les réservoirs.

Lors de cette visite, marquée par l'inspection de la station de pompage n 2 située à Rechaïga, le wali a insisté sur la livraison de ce projet d'ici mars prochain. A noter que ce projet vise à éliminer les perturbations dans l'approvisionnement en eau au chef-lieu de wilaya, tout en augmentant les quantités disponibles pour dix autres communes.

Pour rappel, le projet "Ajer

maya" consiste à alimenter en eau potable les habitants de 11 communes à partir de la nappe phréatique située à Zmalet Emir Abdelkader, qui compte 19 forages profonds et porte aussi sur la réalisation d'amenées ainsi que plusieurs stations de pompage et de réservoirs d'eau.

Au cours de cette même visite, le wali a également inspecté le chantier de construction d'un hôpital de 120 lits dans la ville de Ksar Chellala située dans la wilaya déléguée éponyme. Dans le nouveau pôle urbain de cette localité, le responsable de l'exécutif de wilaya de Tiaret a ordonné la mise en service d'un nouveau CEM dans les prochains jours.

Sétif

Signature de 7 conventions entre l'ANADE et la direction de la formation professionnelle

Sept conventions ont été signées dimanche à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) Haddadi-Cherif de Sétif, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels.

Conclues à l'occasion de la clôture de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (18-24 novembre), ces conventions ont été signées par le directeur de l'antenne locale de l'ANADE, Hocine Lamouri, et les directeurs de 7 établissements de la formation et de

l'enseignement professionnels en présence du wali, Mustapha Limani.

En vertu de ces accords, il sera procédé à l'ouverture de 7 centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des établissements de formation des deux communes de Sétif et d'El Eulma qui seront animés par des cadres de l'ANADE et d'autres organismes concernés, a affirmé à l'occasion le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkrim Driss.

L'objectif de cette initiative est de développer les compétences des

porteurs d'idées de projets dans les domaines de la gestion et l'entrepreneuriat et de développer l'esprit entrepreneurial parmi les jeunes stagiaires, a assuré le même responsable. La célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat a donné lieu à Sétif à l'organisation de diverses activités dont des conférences, des journées de sensibilisation, des portes ouvertes et des expositions avec la contribution de plusieurs secteurs dont ceux de l'industrie, du tourisme, de la pêche et de la pisciculture, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

Le Royaume-Uni Ses crimes contre l'humanité à travers l'histoire

Plus personne n'ignore le rôle macabre que le Royaume-Uni joue dans les événements tragiques qui ont lieu en Ukraine. Fin novembre 2023, David Arakhamia, qui n'est personne d'autre que le chef de la fraction parlementaire du parti de V. Zelensky « Serviteur du Peuple », a évoqué dans une interview accordée à la chaîne de télévision ukrainienne « 1+1 » les circonstances des négociations entre la Russie et l'Ukraine qui ont eu lieu à Istanbul en mars-mai 2022 et dont il était à la tête de la délégation ukrainienne.



Par Oleg Nesterenko (*)

Arakhamia se souvient de la position des Russes à l'époque : « Ils ont espéré presque jusqu'au dernier moment que nous allions accepter la neutralité. Cela était leur objectif principal. Ils étaient prêts à terminer la guerre si nous prenions la neutralité - comme la Finlande autre fois - et si nous prenions des obligations de ne pas entrer dans l'OTAN ».

En parlant des raisons de l'annulation de l'accord il n'en a évoqué qu'une seule sérieuse - la visite du premier ministre britannique Boris Johnson à Kiev, le 15 novembre 2022 : « ...Boris Johnson est venu à Kiev et a dit que « nous ne signerons rien du tout avec eux. Nous allons, tout simplement, faire la guerre ».

Il est à noter que le parlementaire n'a pas prononcé un seul mot concernant Boutcha. Et, rappelons-nous, l'unique version offi-

cielle de Kiev et du camp « atlantiste » de l'époque de la raison de l'arrêt des pourparlers avec les Russes et de l'annulation de l'accord d'Istanbul était le prétendu « massacre de la population civile perpétré par des troupes russes à Boutcha ».

Ce bras droit de Zelensky termine son interview avec la grande fierté d'avoir dupé la délégation russe : « Nous avons accompli notre mission de faire traîner les choses avec la note 8 sur 10. Ils se sont [les russes] décontractés, sont partis - et nous avons pris la direction de la solution militaire ».

Cette révélation a fait découvrir au grand public ukrainien stupéfait la réalité de la guerre qui aurait pu aisément être arrêtée à ses débuts et que ce n'est qu'à l'initiative directe de l'Occident collectif via son émissaire Boris Johnson qu'elle a été relancée d'une manière forcée et a eu comme conséquences des centaines de milliers de morts ukrainiens et encore davantage de blessés graves et de mutilés, ainsi que la destruction quasi totale de l'économie et des infrastructures du pays ce qui prendra des décennies pour se remettre et revenir au niveau d'avant-guerre qui était déjà tout à fait déplorable.

Allocution du représentant de la Russie au conseil de sécurité de l'ONU

Ayant actuellement la présidence du Conseil de Sécurité de l'ONU,

le Royaume-Uni a organisé, le 18 novembre 2024, une réunion sur l'Ukraine dédiée à 1000 jours depuis « l'agression de l'Ukraine par la Russie ».

Il y a beaucoup à dire sur les donneurs de leçon sur « la paix, la démocratie et les droits de l'homme » produite par les représentants de l'île britannique. Cela étant, dans ces pages je me limiterai qu'à l'exposition de la traduction intégrale de l'allocution de monsieur Vasiliy Nebenzia, représentant permanent de la Fédération de Russie à la réunion du conseil de sécurité de l'ONU sur l'Ukraine, qui expose précisément avec qui nous avons affaire, quand on parle de la couronne britannique, et je ne rajouterai que quelques faits supplémentaires pour compléter la vision de la réalité souvent méconnue par un grand nombre de lecteurs :

« Monsieur le Président, Il y a un certain symbolisme dans le fait que ce sont nos collègues britanniques, qui présideront le Conseil de sécurité ce mois-ci, qui ont insisté pour que la réunion d'aujourd'hui coïncide avec 1 000 jours depuis que la crise ukrainienne est entrée dans une phase chaude.

Nous avons, une fois de plus, eu une excellente occasion de nous assurer que, pour vous et vos collègues, il ne s'agit que d'un prétexte médiatique accrocheur pour diffamer la Russie, en y accrochant ces étiquettes éculées qui, comme on pouvait s'y attendre, abondaient dans les discours des

membres occidentaux du Conseil. Et dans votre pays - la Grande-Bretagne - la russophobie a longtemps été élevée au rang de politique d'État, bien avant février 2022.

Permettez-moi de vous rappeler qu'en préparant la réunion d'aujourd'hui, vous avez manqué une autre opportunité médiatique, bien plus importante dans le contexte de la crise ukrainienne que la date que vous avez choisie. Vendredi dernier, le 15 novembre, cela faisait exactement 950 jours depuis la visite de l'ancien chef du gouvernement britannique Boris Johnson à Kiev, lorsque, comme nous le savons tous avec certitude, il avait dissuadé le chef du régime de Kiev de signer un accord de paix avec la Russie, paraphée à Istanbul, qui mettrait un terme aux hostilités. Nous en étions alors très proches. En signe de bonne volonté, la Russie a même retiré ses troupes du nord de l'Ukraine, notamment à proximité immédiate de Kiev.

En d'autres termes, 50 jours après le début de notre opération militaire spéciale, alors que les pertes dans les rangs des forces armées ukrainiennes n'étaient pas si importantes, les opérations militaires avaient toutes les chances de prendre fin, sans l'intervention du Premier ministre britannique, qui a convaincu Zelensky qu'il devait continuer à se battre et qu'avec l'aide et le soutien des pays occidentaux, il pourrait bien infliger à la Russie une défaite stratégique, ce qui intéressait pré-

cisément le Premier ministre britannique et ses complices occidentaux.

Et pour expliquer d'une manière ou d'une autre un tel tournant de l'opinion publique ukrainienne et mondiale, avec la participation directe des services de renseignement britanniques et des médias, une provocation absolument maladroite a été concoctée à Bucha, où, après le retrait de l'armée russe, des cadavres de personnes ont été amenés et étalés dans les rues, dont personne n'a pris la peine d'expliquer l'origine et la véritable cause du décès, malgré nos requêtes répétées.

De manière générale, il s'avère que la Grande-Bretagne a poussé le régime de Kiev vers une défaite inévitable, provoquant son choix en faveur de la poursuite de la confrontation avec la Russie. Je pense qu'en Ukraine, ils n'oublieront pas longtemps que c'est grâce aux actions de votre pays que cet État se trouve aujourd'hui dans une situation économique terrible, a perdu la majeure partie de son armée et de son équipement militaire, et a également perdu au moins quatre régions, en plus de celle qui a été libérée en 2014 de la Crimée ukrainienne.

Les Ukrainiens ont depuis longtemps cessé de vouloir se battre, l'armée ukrainienne a oublié depuis deux ans ce que sont les volontaires et le régime de Kiev, ayant empêché les hommes de quitter le pays, attrape aujourd'hui dans les rues les réfractaires, y compris en utilisant des armes à feu, et les envoie de force vers le hachoir à viande inutile et pratiquement sans préparation.

Le front oriental des forces armées ukrainiennes dans le Donbass s'effondre sous nos yeux - Vous êtes bien conscient du rythme d'avancée de notre armée, et le régime de Zelensky, essayant de maintenir le soutien de l'Occident, a fait une incursion absolument insensée dans la région de Kursk et a tenté de s'emparer et d'exploser la centrale nucléaire de Kursk, ce qui a coûté aux forces armées plusieurs dizaines de milliers de soldats bien entraînés. Cette aventure a été une erreur fatale et n'a fait qu'accélérer l'inévitable future défaite de l'Ukraine sur le champ de bataille, qu'aucune nouvelle arme occidentale ne pourra l'aider à éviter.

Suite en pages 8 et 9

Les propos rapportés par l'auteur de de l'article n'engagent que lui-même, et ne reflètent pas forcément l'orientation éditoriale du journal.

Le Royaume-Uni Ses crimes contre l'humanité à travers l'histoire

●●●
Suite de la page 7

Les initiateurs de la réunion d'aujourd'hui devraient, par souci de transparence, partager avec nous les fabuleux bénéfices financiers que la Grande-Bretagne a reçus pendant près de trois ans de soutien militaire à l'Ukraine, comment vos sociétés d'armement se sont enrichies grâce au sang et aux tragédies des Ukrainiens ordinaires, et comment votre ministère de la Défense a réussi à se débarrasser de vieux équipements militaires en le vendant à des prix faramineux à l'Ukraine en guerre, au lieu de dépenser des sommes considérables pour les recycler. Il serait également intéressant de parler de la corruption qui accompagne ces processus, dont on ne peut que deviner l'ampleur. Ainsi, comme l'écrivent les médias ukrainiens eux-mêmes, après la victoire de Donald Trump aux élections américaines, la panique s'est installée au sein de l'élite ukrainienne, non seulement parce que les États-Unis pourraient reconsidérer leur aide à l'Ukraine, mais parce que les nouvelles autorités pourraient vouloir gérer tout cet argent qui était envoyé en Ukraine et procéder à un audit comptable complet de l'aide déjà fournie. Ce scénario, comme le notent unanimement les experts ukrainiens, est bien le plus terrible pour Zelensky, car une partie importante de l'aide est simplement volée et appropriée par le président ukrainien périmé et son entourage.

Si l'on considère que le volume de l'aide militaire de la Grande-Bretagne à la junte de Kiev depuis février 2022 s'élève à lui seul à 9,7 milliards de dollars américains, votre pays apporte sans aucun doute également sa contribution à la croissance de la corruption en Ukraine. Certes, il est peu probable que nous attendions des enquêtes pertinentes de la part des autorités britanniques, car dans de tels cas, comme nous le savons, le plus important pour les enquêteurs c'est de ne pas trouver des coupables chez eux.

Monsieur le Président, en fait, pour ceux qui connaissent l'histoire du Royaume-Uni, ses nombreuses années d'intervention en Ukraine, qui ont abouti aux actions mentionnées ci-dessus, ne constituent nullement une révélation. Après tout, le Royaume-Uni se moque profondément de ses voisins, provoquant la discordance entre les États et les peuples, puis soutenant certains d'entre eux contre d'autres, avec enthousiasme et le savoir-faire acquis dans ce domaine depuis des siècles - toutes vos anciennes colonies peuvent en parler avec des couleurs vives. Soit dit en passant, sur les 193 membres actuels de l'ONU, seuls 22 États peuvent se vanter que leur territoire n'a jamais été envahi ni combattu par la Grande-Bretagne. Notre pays ne fait pas exception à la règle : la dernière invasion de ce type a été l'intervention britannique après les événements révolutionnaires de 1917, lorsque divers prédateurs et vautours ont tenté de mettre la Russie en pièces.

Mais nous avons survécu, nous en sommes sortis, sommes devenus plus forts et sommes désormais contraints de lutter contre une nouvelle intervention par procuration des mem-

bres de l'OTAN luttant contre la Russie en Ukraine, y compris la Grande-Bretagne. C'est ainsi que l'on peut percevoir non seulement l'injection continue d'armes dans le régime de Kiev et son alimentation en données de renseignement, mais aussi la présence d'instructeurs et de mercenaires britanniques, dont des centaines ont déjà été éliminés, ainsi que les tentatives de spécialistes britanniques de créer la production de drones, de missiles et de bateaux sans pilote en Ukraine.

Nous comprenons qu'au XXI^e siècle, il est difficile de laisser l'Ukraine et la Russie tranquille, car les gènes des colonialistes qui, pendant des siècles, ont semé le chaos en Asie, en Afrique et en Europe, font des ravages. Nous savons tous que l'Empire britannique a réprimé brutalement et cyniquement la résistance de ses colonies pendant 250 ans, recourant à l'assimilation forcée et à la discrimination raciale, oubliant les valeurs humaines simples et les droits des peuples sous sa domination. Ce sont les populations civiles des pays colonisés qui ont payé de leur vie et de leur liberté les ambitions impériales de la métropole.

Il suffit de rappeler le nettoyage ethnique en Irlande, alors que sur une population de plus de 1,5 millions d'habitants, il n'en restait plus que 850.000 après la conquête britannique. Et pendant la Seconde Guerre des Boers, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, ce sont les Britanniques qui furent les premiers à inventer les camps de concentration et à y rassembler la population civile pour qu'elle n'aide pas l'armée des Boers. On ne sait pas combien de personnes sont mortes à cette époque, car les Britanniques ne considéraient pas la population indigène d'Afrique comme un peuple et, en principe, n'avaient pas documenté les pertes parmi les Africains. Bien que l'on sache qu'au Kenya, après le soulèvement de Mao-Mao, les Britanniques ont mené des répressions massives, assassinant environ 300.000 représentants de cette nation et chassant encore un million et demi de personnes dans des camps et en les transformant en esclaves. Et en Inde, qui a subi d'énormes dégâts pendant la période de domination britannique, entre 15 et 29 millions de personnes ont été victimes de la famine provoquée par la seule Grande-Bretagne.

Les conséquences des actions des anciens colonialistes se font encore sentir dans le monde moderne. Et bien que les empires coloniaux appartiennent formellement au passé, les anciennes méthodes - pression, manipulation et ingérence dans les affaires souveraines - continuent d'être utilisées sous de nouvelles formes. Non seulement la Grande-Bretagne n'est pas ici une exception, mais plutôt un « créateur de tendances » et, malgré tout, elle connaît des douleurs fantômes pour un empire sur lequel « le soleil ne s'est jamais couché », nostalgique de la domination mondiale perdue, recourt au chantage et aux sanctions, en collaboration avec des partisans partageant les mêmes idées. Les Franco-Saxons sont engagés dans le renversement de gouvernements indésirables par le biais de « révolutions de couleur », dont l'une des victimes fut l'Ukraine en 2014.



Nous disons tout cela pour souligner qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir de droit moral de blâmer ou de reprocher quoi que ce soit à notre pays, qui s'est donné pour mission de se débarrasser du « nid de frelons » nationaliste et néo-nazi que vous nourrissez à nos frontières. Jusqu'à ce que ces menaces, y compris l'absorption de l'Ukraine par l'OTAN, soient éliminées, jusqu'à ce que cesse la discrimination contre la population russophone basée sur la langue, la foi, l'histoire, jusqu'à ce que l'Ukraine cesse de blanchir et de glorifier les complices d'Hitler - notre opération spéciale se poursuivra. Ces objectifs seront atteints dans tous les cas, diplomatiquement ou militairement, quels que soient les plans et projets de « paix » développés en Occident dans le but de sauver l'acteur du divertissement Zelensky et sa clique. Et indépendamment de la frénésie militariste de l'administration démocratique qui, après avoir lamentablement

perdu les élections présidentielles et perdu la confiance de la majeure partie de sa propre population, est, selon les médias, en train de délivrer des « autorisations » suicidaires au régime Zelensky d'utiliser des armes à longue portée pour frapper en profondeur le territoire russe. Peut-être que Joe Biden lui-même, pour de nombreuses raisons, n'a rien à perdre, mais la myopie des dirigeants britanniques et français, qui se précipitent pour jouer le jeu de l'administration sortante et entraînent non seulement leurs pays, mais aussi l'ensemble du pays de l'Europe vers une escalade à grande échelle aux conséquences extrêmement graves, est frappant. C'est exactement ce à quoi nos anciens « partenaires » occidentaux feraient bien de réfléchir avant qu'il ne soit trop tard.

Ceux qui ont récemment parlé d'une sorte de « gel » du front et de divers projets similaires aux « accords de Minsk » rejetés à un moment

donné par l'Ukraine et ses patrons occidentaux devraient également s'en souvenir. Ne perdez pas de temps, nous n'avons plus aucune confiance en vous et nous nous contenterons que d'une solution qui éliminera les causes profondes de la crise ukrainienne et ne permettra pas qu'une telle situation se reproduise. Et nous vous conseillons d'oublier les tentatives visant à vaincre la Russie sur le champ de bataille. L'Europe a essayé de le faire à plusieurs reprises, et on sait comment cela a abouti à chaque fois. Merci de votre attention. »

Le supplément de la réalité sur la grande « démocratie » Britannique : le cannibalisme à l'occidental

En exposant la véritable nature profondément sordide et sanguinaire de la couronne britannique (à ne pas confondre la couronne

et son appareil exécutif avec le peuple), il est à souligner que le représentant de la Russie au conseil de sécurité de l'ONU a fait une remarquable preuve d'amabilité et de retenue en décrivant les « exploits » du pouvoir britannique à travers l'histoire et jusqu'à ce jour.

Notamment, en parlant des 15-29 millions de morts dus à la famine orchestrée par les Britanniques en Inde, considéré en tant que « joyau de la Couronne » britannique, il n'a pas précisé que selon les études historiques les plus sérieuses, la colonisation britannique de l'Inde a causé en tout non pas 29 millions, mais dans les 165 millions de morts Indiens tant par la famine que par les conditions de travail comparables à celles des esclaves en faveur de l'île britannique.

Ne serait-ce qu'entre 1875 et 1900, environ 26 millions de personnes y ont été mis à mort.

Lorsque les statistiques dignes de ce nom sont apparues, l'espérance de vie en Inde en 1911 n'était que de 22 ans. Cependant, l'indicateur le plus éloquent était l'accessibilité des céréales alimentaires. Si en 1900, la consommation annuelle par habitant était de 200kg, à la veille de la Seconde guerre mondiale elle était déjà de 157kg. En 1946, elle est tombée encore plus - à 137 kg/hab. Soit, proportionnellement, le petit-fils a mangé 1,5-2 fois moins que son grand-père à l'époque.

Winston Churchill, le grand démocrate et combattant pour la liberté face à l'obscurantisme, disait : « Je hais les Indiens ! Ce sont des gens semblables à des bêtes avec une religion bestiale.

La famine - c'est leur propre faute, car ils se reproduisent comme des lapins ! »

Cependant, les lapins ne sont pas à blâmer : la famine en Inde était due quasi exclusivement au fait qu'en près de 200 ans de sa présence parasitaire en Inde, la « Grande » Bretagne a pompé du territoire occupé l'équivalent de 200 milliards de dollars d'aujourd'hui. Pour apprécier la mesure de cette exploitation, il suffit de se rappeler, par exemple, le PIB des États-Unis d'Amérique qui en 2023 était de 27,36 milliards de dollars.

Le représentant de la Russie à l'ONU, n'a pas mentionné non plus l'un des plus importants génocides dans l'histoire de l'humanité, directement organisé par la couronne britannique. Celui des Chinois au 19^e siècle.

À la suite des deux « guerres de l'opium » menées par la Grande Bretagne (appuyées par la France), dont l'une des principales raisons était le déséquilibre de la balance commerciale en faveur de la Chine, le 25 octobre 1860, le traité de Pékin a été signé par le gouvernement Qing en défaite. Hormis un grand nombre de concessions en faveur des Britanniques, dont l'expropriation de Hong-Kong, c'est, surtout, l'ouverture du marché chinois à la production occidentale qui a eu lieu. La marchandise qui pouvait égaliser la balance commerciale, apportant au passage de faramineux profits financiers aux britanniques, était l'opium.

Ainsi, le flux constant de quantités gigantesques d'opium vendu par les Britanniques en Chine, via la porte d'entrée qui est devenue Hong-Kong, a été mis en place et a conduit vers une propagation sans égale de la toxicomanie parmi les populations. La propagation qui a directement mené vers une gravissime dégradation de l'état de santé de la nation chinoise et vers l'extinction massive de la population.

Il est difficile de quantifier précisément le nombre de morts causés par les dealers de drogues en faveur de la couronne britannique : selon les diverses études il se situe entre 20 et 100 millions de victimes.

Lors de la réunion au conseil de sécurité de l'ONU, Vasily Nebenzia n'a pas mentionné non plus la grande famine organisée en 1943 par la couronne britannique au Bengale.

Bengale, 1943. Au cours des sept premiers mois de 1943, 80.000 tonnes de céréales alimentaires ont été exportées du Bengale déjà affamé. Les autorités britanniques, craignant l'invasion

japonaise, ont utilisé la tactique de la terre brûlée, en ayant pas le moindre scrupule vis-à-vis des populations locales laissées d'une manière préméditée à la mort certaine de faim. Non seulement la nourriture a été volée, mais également tous les bateaux capables de transporter plus de 10 personnes (66 500 navires au total) ont été confisqués, ce qui a mis à mort la pêche locale, ainsi que le système de transport par voie navigable que les bengalis utilisaient pour livrer de la nourriture. Une fois de plus, les chiffres précis de la politique britannique au Bengale sont inconnus - le nombre de morts de faim est estimé de 0,8 à 3,8 millions de personnes.

Certains chercheurs indépendants estiment que même le nombre proche de 4 millions de morts qui vient des sources britanniques est inférieur à la réalité.

Par ailleurs, les débuts du supplice du Bengale sous l'occupation britannique ne datent guère de 1943. Déjà en 1770, lors d'une sécheresse qui a tué environ un tiers de la population du Bengale - près de 10 millions de personnes - la Compagnie britannique des Indes orientales qui a occupé le pays pendant cinq ans, n'a jamais envisagé de prendre la moindre mesure pour contrer la tragédie qui s'est déroulée sous ses yeux. Bien au contraire : pendant cette famine qui fait partie des plus importantes dans l'histoire de l'humanité, les fonctionnaires britanniques coloniaux sur place faisaient des rapports de bonheur et de satisfaction à leurs supérieurs à Londres sur l'augmentation de leurs revenus financiers grâce au commerce et à l'exportation de produits alimentaires depuis le Bengale.

Un grand nombre de crimes contre l'humanité perpétrés pas la couronne britannique à travers l'histoire ne sont pas comptabilisés sur ses pages qui ne recensent qu'une partie de ces derniers et qui n'ont eu lieu qu'après la fin de la seconde guerre mondiale.

Il faut bien plus de pages pour décrire toutes les atrocités, y compris celles dès 1946 et à ce jour, commises par Londres vis-à-vis de tant de peuples sous le mode opératoire et la devise principale « diviser pour régner et tirer les profits », dont la dernière en date est sa participation directe et majeure dans la mise en place des éléments menant au déclenchement inévitable de la guerre sur le territoire de l'Ukraine et à la pérennisation du conflit qui a déjà causé plus d'un million de morts, de mutilés et de blessés parmi les deux peuples-frères pour la plus grande satisfaction et profit des tireurs de ficelles Anglo-saxons qui agissent en bande organisée de pyromanes mettant le monde à feu et à sang et en donnant au passage des leçons sur la paix, la démocratie, la liberté et les droits de l'homme.

(*) Président du CCIE (www.c-cie.eu) (Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, ancien directeur de l'MBA)

" Les propos rapportés par l'auteur de cet article n'engagent que lui-même, et ne reflètent pas forcément l'orientation éditoriale du journal."



Pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental Appel à couper l'artère économique de l'occupation marocaine

La nécessité de couper l'artère économique de l'occupation marocaine qui exploite illégalement les ressources naturelles du Sahara Occidental et les utilise comme "une arme diplomatique" a été mise en avant, dimanche à Alger, lors d'une rencontre de formation et d'information sur le Sahara Occidental.

Les participants à une journée de formation et d'information organisée au profit des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), ont dénoncé l'utilisation par le Makhzen de ses bras, économique et financier, pour empêcher le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, affirmant qu'il n'existe aucune référence historique confirmant "la prétendue souveraineté" du Maroc sur le Sahara Occidental.

Dans son allocution, le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed a souligné que la volonté des peuples est inébranlable et que la situation mondiale actuelle sur fond de l'agression de l'entité sioniste sur Ghaza, a permis à l'opinion publique internationale de découvrir la vérité telle quelle, rappelant le rôle de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité international en faveur des questions sahraouie et palestinienne.

"La vérité est la première mise à mal, puis vient le droit et les peuples", a soutenu M. Medjahed, soulignant, toutefois, que "la résistance et la ténacité des peuples ont conduit au retrait du monde occidental dont le rôle a été considérablement réduit". Saluant le rôle de l'Algérie dans le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'ambassadeur de la RASD en Algérie, M. Abdelkader Taleb Omar, a évoqué la 48e Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, qui se tiendra à Lisbonne (Portugal) du 28 au 30 novembre en cours, coïncidant avec le 50e anniversaire de la "Révolution des Œillets". Ce qui "contribuera à



renforcer la position des Portugais en faveur de la cause sahraouie", a-t-il dit.

Taleb Omar a, en outre, rappelé que la rencontre prévoit une conférence des syndicats pour la solidarité avec le peuple sahraoui, à laquelle participeront des délégations d'Afrique, notamment des pays du Sahel, ainsi que d'Amérique latine et d'Europe, pour appeler à un mouvement de boycott des produits marocains, outre une autre conférence du Mouvement européen de solidarité avec le peuple sahraoui et une rencontre au siège du Parlement portugais.

A cette occasion, l'analyste politique et expert Ahmed Adimi a fait un parallèle entre l'occupation marocaine du Sahara occi-

dental et l'occupation sioniste de la Palestine, mettant en lumière les politiques de colonisation, à travers l'expulsion et l'extermination des populations autochtones, la construction de murs de séparation entre ces deux peuples et leurs terres, le recours aux puissances coloniales européennes et occidentales et à la "dictature" du droit de veto.

De son côté, la juriste Souhila Guemoudi a évoqué, dans son intervention intitulée "Analyse juridique de la question du Sahara occidental", le statut légal du Sahara occidental et le droit de ce peuple à l'autodétermination comme fondement juridique et politique pour la décolonisation, soulignant que de nombreuses jurisprudences ont

affirmé que le Sahara occidental était, jusqu'en 1975, un territoire non autonome, conformément au chapitre XI de la Charte des Nations unies.

Après la "Marche verte", il est devenu un territoire occupé, les deux parties au conflit étant, d'une part, le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, et, d'autre part, le Royaume du Maroc.

Pour sa part, le président de l'Instance sahraouie du pétrole et des mines au Sahara occidental, Zbeir Ghali a présenté, dans une intervention intitulée "les ressources naturelles au Sahara occidental: une richesse menacée par le pillage", un bref aperçu sur les ressources maritimes, énergétiques, agricoles et miné-

rales au Sahara occidental, soulignant l'exploitation par le Makhzen du phosphate sahraoui qui représente plus d'un quart des réserves mondiales, comme "une arme diplomatique".

Ghali a également donné plusieurs exemples sur les domaines de pillage par le Makhzen des ressources des Sahraouis, dont le pillage massif dans le secteur de la pêche qui a assuré 133.478 postes d'emploi aux Marocains en 2021, contre 74.000 postes en 2012.

Le Conseiller juridique auprès du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Ahmed Mohamed Sidi Ali, a abordé dans une intervention intitulée "l'investissement et son rôle dans l'alimentation de l'économie coloniale et la complexité du règlement au Sahara occidental", le lien entre les convoitises économiques, le phénomène colonial au Sahara occidental et le fondement juridique avec la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles pillées par le Makhzen.

Selon M. Sid Ali, le Makhzen a impliqué les sociétés étrangères dans les opérations de pillage, en leur assurant un ensemble de facilitations douanières, rappelant les bras chargés de l'exécution des opérations de pillage économique et financier du Makhzen, à savoir son bras économique, qui est le Groupe Office chérifien des phosphates (OCP), présenté par le Makhzen comme un acteur clé de la sécurité alimentaire en Afrique, et son bras financier "Attijari wafa bank".

R. I.

Ghaza

Pas assez de nourriture ni d'eau potable

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré, hier, lundi, que les Ghazaouis "n'ont pas assez de nourriture ni d'eau potable", en raison de la poursuite de l'agression génocidaire sioniste, soulignant que cet état de fait est sciemment entretenu par l'occupant en vue de provoquer la famine dans l'enclave palestinienne.

"Les habitants de Ghaza sont sans abri, ils n'ont pas assez de nourriture et d'eau potable", a écrit la porte-parole officielle de l'UNRWA à Ghaza, Louise Wateridge, dans un message posté sur les réseaux sociaux.

"La situation dans la bande de Ghaza

est pire que jamais. Les gens se battent pour obtenir des morceaux de pain, tandis que le prix d'un sac de farine a dépassé les 200 dollars", contre 16 dollars avant le début de l'agression sioniste", a-t-elle ajouté. Elle a confirmé, par ailleurs, que "les bombardements et les raids de l'armée sioniste ne s'arrêtent jamais. Chaque jour qui passe, voire chaque heure, les souffrances des gens, ici, s'aggravent", a-t-elle dit.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, s'est alourdi à 44.211 martyrs et 104.567 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

R. I.

Féminicides

Une femme tuée toutes les 10 minutes dans le monde en 2023

Au moins 85.000 femmes et jeunes filles ont été tuées de manière intentionnelle dans le monde en 2023, selon des chiffres publiés lundi par l'ONU. 60% d'entre elles ont été victimes de «leur conjoint ou d'autres membres de leur famille», relève ce rapport de l'Office viennois des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de l'organisation new-yorkaise ONU femmes. Soit 140 chaque jour ou une toutes les 10 minutes. Un phénomène «qui dépasse les frontières, touche toutes les catégories sociales et groupes d'âge», les Caraïbes, l'Amérique centrale et

l'Afrique étant les régions les plus touchées devant l'Asie. Sur le continent américain et en Europe, les féminicides sont majoritairement perpétrés par le partenaire, tandis que dans le reste du monde ce sont des membres de la famille qui sont le plus souvent en cause. De nombreuses victimes ont signalé avant leur mort des violences physiques ou psychologiques, d'après les données disponibles dans certains pays. «Ce qui suggère que de nombreux meurtres pourraient être évités», souligne l'étude, par exemple par «des mesures d'injonction judiciaire». Dans les régions où il est possi-

ble d'établir une tendance, le taux de féminicides a stagné ou décliné seulement légèrement depuis 2010, démontrant que cette forme de violence «est enracinée dans les pratiques et normes» et est difficile à éradiquer, note l'ONUDC, qui a analysé les chiffres recueillis dans 107 pays. Malgré les efforts entrepris dans plusieurs pays, «les féminicides se maintiennent à un niveau alarmant», relèvent les auteurs. La directrice d'ONU Femmes, Sima Bahous, citée dans un communiqué, a appelé les pays à durcir l'arsenal législatif et à mieux collecter les données.

APS

Chronique Bourse

Trump séduit Wall Street avec Bessent



Par Anthony Bondain

Les publications trimestrielles d'entreprises touchent à leur fin pendant que la future administration américaine se met en place. En Europe, le spleen est toujours palpable sur certains marchés, notamment en France où les Jeux Olympiques ne masquent déjà plus le manque de dynamique économique et les dissensions politiques. Les banques centrales vont revenir sur le devant de la scène en décembre avec des enjeux forts mais divergents des deux côtés de l'Atlantique.

C'est probablement l'information la plus importante de la fin du mois de novembre pour la sphère financière mondiale. La nomination de Scott Bessent à la tête du trésor américain était peut-être le chaînon manquant entre l'élection de Donald Trump et le rallye haussier de fin d'année espéré par

les investisseurs. C'est en tout cas le sentiment qui a l'air de régner sur les marchés depuis l'annonce ce weekend. Sans faire injure au reste de la garde prétorienne du président-élu américain, Bessent apporte un vernis de pragmatisme et, j'ose le dire, de normalité qui rassure Wall Street. En d'autres termes, il a moins un profil de renverseur de table que le reste de l'équipe, ce qui séduit naturellement les milieux financiers qui se moquent de la couleur de l'administration, du moment que les marchés actions continuent à monter.

On va démarrer ce matin en évacuant tout de suite un sujet douloureux pour les investisseurs français : le CAC40 a frôlé de très près la fin de sa triste série de baisses hebdomadaires. Un petit coup de pouce de 0,6% vendredi a presque fait l'affaire, mais pas tout à fait : l'indice a quand même terminé la semaine en léger repli

de 0,2%. Cela marque la cinquième semaine consécutive de recul. Depuis son pic du mois de mai à 8259 points, l'indice a vu s'évaporer près de 1000 points. Il a été plombé par un passage à vide persistant des valeurs du luxe, qui ont perdu leur cape d'invincibilité avec la panne de consommation de la classe moyenne chinoise.

Le reste de l'Europe a plutôt mieux tiré son épingle du jeu, comme le montre le rebond hebdomadaire de 1% de l'indice large Stoxx Europe 600, aidé par la reprise des actions allemandes et britanniques. Du côté des Etats-Unis, la flambée post-réélection de Donald Trump a laissé la place à un petit coup de mou, gommé la semaine dernière par une reprise de la hausse. Le S&P500 a même signé cinq séances consécutives de (petite) progression. Il revient à moins de 1% du sommet touché il y a deux semaines

au-dessus des 6000 points. 25% de hausse pour le S&P500 en 2024 pour 6,15% de progression pour le Stoxx Europe 600 et 3,8% de baisse pour le CAC40. C'est New York qui mène encore la danse cette année.

Pour rester de l'autre côté de l'Atlantique, le dollar a interrompu son galop haussier après la désignation de Scott Bessent comme prochain secrétaire au Trésor des Etats-Unis. Il dirige actuellement le fonds spéculatif macro Key Square Group. Un choix qui plaît à Wall Street et qui tempère le sentiment dominant selon lequel Donald Trump va dézinguer à tout va en matière de surtaxes douanières. Bessent est, entre autres, un fin connaisseur des marchés et un partisan du libre-échange qui soutient toutefois l'arme douanière pour gommer le dumping. Il a longtemps travaillé pour George Soros (qui n'est pas le meilleur ami de



Trump), est gay, n'aime pas beaucoup Jerome Powell et n'a pas la langue dans sa poche. Un profil à coup sûr moins monolithique et stéréotypé que d'autres futur(e)s membres du gouvernement.

De quoi parle-t-on dans la presse des affaires ce matin :

Du prochain mouvement de la BCE, après une nouvelle série de données d'activités déprimantes en Europe en fin de semaine dernière.

Du fiasco européen dans les batteries avec la débâcle Northvolt. De la Cop29 qui accouche d'un accord qui, comme tous les bons compromis, ne satisfait personne. Toutefois, l'assemblée de plus de 200 pays s'est mise d'accord, dans la douleur, pour tripler le montant des fonds disponibles pour aider les pays en développement à faire face au réchauffement rapide des températures.

D'Huawei, qui lance un téléphone avec son propre système d'exploitation, énième signe d'un découplage technologique entre la Chine et les Etats-Unis.

Du Sénat français, qui débute l'examen du budget pour 2025. Le gouvernement Barnier passera-t-il l'automne ?

Du premier tour de l'élection présidentielle roumaine et du candidat pro-russe qui est arrivé en tête.

De l'OUPE d'Unicredit sur Banco BPM.

D'un nouveau rebondissement bizarre dans le dossier Atos SE.

Agenda des sociétés : la saison des publications trimestrielles touche à sa fin, même s'il reste quelques signatures intéressantes cette semaine : Dell, Agilent, Alimentation Couche-Tard, Compass ou EasyJet par exemple.

Agenda macroéconomique : il s'étoffe à nouveau aux Etats-Unis avec l'inflation PCE et les minutes de la dernière réunion de la Fed (mercredi). En Europe, l'Allemagne fournira la première estimation de son inflation de novembre dès jeudi.

En Asie-Pacifique, le Japon poursuit le rebond entamé vendredi dernier en s'adjugeant 1,35% du côté du Nikkei 225. La Chine reste aussi sur sa lancée de la fin de semaine dernière, mais dans le rouge cette fois. Hong Kong perd 0,3% et le continent autour de 0,8% du côté du CSI300. La période creuse après une série d'annonces de soutien économique crée une sorte de trou d'air pour des marchés qui vivent sous perfusion médiatique depuis des mois. La Corée du Sud et l'Inde gagnent plus de 1% dans le sillage des marchés américains. Les gains sont plus modestes, de l'ordre de 0,3%, en Australie et à Taiwan. Les indicateurs avancés européens sont haussiers.

Le CAC40 démarre la séance en hausse de 0,7% à 7310 points. Le SMI gagne 0,3% à 11 748 points. Le Bel20 prend 0,6% à 4252 points.

In Zonebourse

Devises

Faux break sur le dollar ?

La nomination de Scott Bessent à la tête du trésor américain pourrait bien être le catalyseur que nous attendions pour calmer les ardeurs du dollar. Techniquement, ce dernier tente le break mais si vous avez suivi l'article de la semaine dernière, vous savez qu'il n'en est rien. Du moins pour l'instant.

La semaine dernière, nous vous alertions sur une possible incursion du dollar index au-dessus de ses sommets de 2023 à 107.35. « L'analyse en Fibonacci permet quant à elle d'affiner les choses et propose une possible incursion jusqu'aux 108.00 sans que cela n'entache la perspective d'une consolidation à venir. » L'indice vient justement

de taper les 108.07 et semble montrer des signes d'accalmie, merci Scott, qui ne demandent qu'à être confirmés par une cassure des 106.14. A ce moment, le scénario le plus probable serait de rester au sein de la congestion en place depuis deux ans avec, pourquoi pas ?, un retour en direction de la borne inférieure. Ce scénario agressif serait alors à mettre en parallèle d'une reprise de la tendance baissière en cours sur les rendements obligataires aux Etats-Unis (voir l'article ici).

En parallèle, on surveillera les 1.0335 pour stopper l'hémorragie sur l'EURUSD tandis que la première résistance se situe quant à elle à 1.055/66.

L'USDJPY semble se calmer après avoir frôlé les 156.84 mais nous surveillerons les 151.50 comme premier soutien à la baisse dont seule la cassure viendra confirmer le coup d'arrêt à la tendance haussière en cours depuis septembre dernier. Même son de cloche sur l'USDCHF avec une première zone de résistance autour des 0.8963/0.9016 pour un premier support à 0.8820.

Du côté des devises commodities, l'AUDUSD tente de rebondir au-dessus des 0.6428 mais doit déborder les 0.6555 pour ouvrir un réel potentiel de rebond tandis que le NZDUSD teste le support à 0.5850 avec une première résistance à 0.5944.

Yves Sanquer



Thème d'une journée d'étude à Alger «Les jeunes entrepreneurs... pari de l'Algérie triomphante»

«**D**ans le but d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a créé 118 incubateurs, 107 centres de développement entrepreneurial, 91 centres d'appui technologique et d'innovation, 55 maisons d'intelligence artificielle, ainsi que 63 laboratoires de fabrication», a précisé le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir lors de cette journée d'étude organisée à l'Université d'Alger 3.

"Le secteur, en collaboration avec ses partenaires, poursuit ses efforts pour maintenir son leadership dans le domaine de l'entrepreneuriat, et partant réaliser l'objectif du Président de la République, M. Abdelmadjid

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'étude à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sous le thème «Les jeunes entrepreneurs... pari de l'Algérie triomphante».



Tebboune consistant à créer 20.000 startups à l'horizon 2029", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le vice-président du CSJ, Salah Korichi a souligné

l'attachement du Conseil à renforcer la coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur au service des jeunes et des étudiants, tout en développant leurs

compétences.

Dans ce contexte, il s'est félicité des étapes franchies par le secteur de l'Enseignement supérieur pour diffuser la culture entrepreneuriale

et permettre aux étudiants d'accéder au monde des affaires, au lieu d'attendre l'embauche.

De son côté, le directeur de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, a rappelé la présence de directions et d'annexes de l'Agence au niveau de toutes les wilayas, avec 800 accompagnateurs et formateurs chargés d'accompagner les jeunes et les étudiants à créer leurs projets, via les services du financement bilatéral et trilatéral. Des intervenants à cette journée d'étude ont souligné l'importance de placer les startups et les micro-entreprises sous la houlette de l'enseignement supérieur, et ce en tant que mécanisme d'insertion des jeunes dans le tissu économique afin de développer le monde de l'entrepreneuriat et créer ainsi un tissu économique solide, à travers le financement et l'accompagnement.

APS

JADA

La startup qui place l'Afrique au cœur de l'intelligence artificielle mondiale

L'Afrique, terre de jeunesse et d'innovation, s'affirme peu à peu dans le domaine des technologies avancées. La dernière initiative en date, portée par JADA, une startup lancée en 2024, promet de transformer le continent en un acteur clé de l'intelligence artificielle (IA) et de la data science. Fondée par Massimiliano Spalazzi, ancien PDG de Jumia Nigeria, et Olumide Soyombo, cofondateur de Bluechip Technologies, JADA vise à répondre à la pénurie mondiale de talents dans ces secteurs stratégiques.

Malgré son immense réservoir de talents jeunes et dynamiques, l'Afrique reste souvent perçue comme un fournisseur de main-d'œuvre pour des tâches de base en IA, comme l'annotation de données. JADA entend changer cette narrative en formant

une élite technique capable de contribuer aux projets IA les plus avancés à l'échelle mondiale.

Startups africaines : le prix humain de la réussite

Avec un capital de départ d'un million de dollars, la startup a pour objectif de former des professionnels africains en IA, apprentissage automatique et data science, tout en répondant aux besoins des entreprises dans des régions comme l'Europe et le Moyen-Orient. JADA ne se contente pas de former : elle place ses talents directement dans des entreprises partenaires, offrant ainsi des opportunités concrètes.

Le programme de JADA est rigoureux et ciblé. Les candidats sélectionnés, déjà expérimentés dans les domaines techniques, intègrent un cursus intensif de quatre mois.

Outre le perfectionnement des compétences techniques, l'accent est mis sur les « soft skills », telles que la communication et le travail collaboratif, des qualités prisées par les entreprises internationales.

Pour recruter les meilleurs talents, JADA utilise un processus basé sur l'IA, comprenant des évaluations techniques, des études de cas et des entretiens. Ce modèle assure que seuls les candidats les plus qualifiés bénéficient de la formation, renforçant ainsi la crédibilité de la startup.

Sous la direction de Piero Trivellato, ancien consultant chez McKinsey, et Azeez Busari, spécialiste des plateformes IA ayant travaillé pour Amazon, JADA combine impact social et viabilité économique. La startup tire ses revenus des projets confiés par des entreprises clientes, tout en

réinvestissant dans la formation de nouvelles cohortes. À terme, elle ambitionne de former plus de 100 talents africains chaque année, augmentant ainsi considérablement l'offre de professionnels qualifiés sur le marché.

Basée à Lagos, JADA incarne une vision optimiste pour l'avenir de l'Afrique dans les technologies de pointe. En intégrant l'expertise africaine dans des projets internationaux, la startup offre au continent une chance unique de contribuer aux avancées mondiales en intelligence artificielle. Avec des plans d'expansion pour toucher d'autres régions africaines, JADA pourrait bien devenir un modèle de réussite dans la formation technologique et l'inclusion économique.

Aïtn

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'UBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA TIMIMOUN

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le Marché visé par la commission des marchés de la wilaya en date du 13/06/2024 sous le numéro 77 et par le contrôleur budgétaire sous le numéro 207 en date du 27/06/2024, portant sur la : Réalisation d'un collège type 5/200 R à Bahamouene de Talmine

LOT N°01: Bloc pédagogique (partie 01) + Administration

LOT N°02: Bloc pédagogique (partie 02) + demi-pension 200 R

Vu l'ordre de service numéro : 16 en numéro 17 du 30/06/2024 prescrivant le démarrage des travaux.

Vu le délai de réalisation qui est de 10 mois.

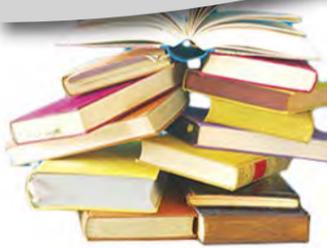
Vu l'envoi n° 1900 en date du 23/10/2024 pour renforcer le chantier en moyen humains et matériels

Vu le compte rendu de visite de chantier par le bureau d'études du 20/11/2024 signalant l'absence de l'entreprise..

Vu le non renforcement du chantier suite à la visite du service technique et l'envoi du BET

L'entreprise LAROUI mohammed domicilié à la Cité Graoui mohammed Adrar - commune Adrar est mise en demeure pour la première fois pour renforcer le chantier en moyen humains et matériels pour remédier au retard de réalisation dans un délai de (48)heurs à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi des mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise.



Fanny Bourgeau

1 Si le changement climatique occupe la presse, les esprits et les discussions, c'est souvent pour rappeler le manque de durabilité de nos modes de consommation. La question de l'influence du climat sur la puissance, des inégalités qu'il provoque est plus rarement soulevée. Or, certaines parties du monde commencent déjà à croiser le « visage brutal » (p. 8) du changement climatique. En 2022, des inondations au Pakistan ont causé des pertes humaines et matérielles catastrophiques, faisant tristement échos aux inondations de 2010. Climat et puissance entretiennent des liens structurants, et ce sont ces liens que Pierre Blanc entend explorer au fil de son argumentaire.

2 L'auteur s'intéresse particulièrement aux relations qu'entretient la puissance (dans son ouvrage, il se réfère essentiellement à la puissance étatique, qu'elle relève d'un hard power économique, militaire ou d'un soft power culturel, social) et le climat (autant ses variations que ses stabilisations). Il propose d'analyser comment ces deux composantes agissent l'une sur l'autre, positivement ou négativement. Cet état des lieux lui permet alors de formuler une analyse géopolitique. Comprendre comment le climat agit sur la notion de sécurité, réfléchir scientifiquement aux perspectives de guerres climatiques, définir les perdants et gagnants du changement climatique en cours ; voilà les principaux chantiers de Géopolitique et climat.

3 Cette analyse a pour ambition de décrire le monde dans sa globalité en considérant différentes échelles : des situations très localisées, des descriptions intra-étatiques et des analyses de régions du monde. Finalement, l'ambition semble être de dresser un tableau le plus exhaustif possible de l'état actuel de puissance ou de vulnérabilité d'un point de vue climatique. Une autre méthode de l'auteur est de reprendre certains discours émis sur le climat (notamment au sujet des guerres de l'eau) et de les confronter à des observations scientifiques. Ainsi, dans une analyse de la guerre civile de 2011 en Syrie, Pierre Blanc relativise son appellation de « guerre de l'eau » en rappelant les causes plus directes qui ont mené au conflit, sans gommer le rôle aggravant de la sécheresse sur la vulnérabilité du territoire.

1 PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), Rapport sur le développement humain, 1994 (...)

Pierre Blanc, Géopolitique et Climat



Comment le changement climatique rebat-il les cartes de la puissance ? En s'appuyant sur des comparaisons mondiales et des exemples historiques, Pierre Blanc porte un regard géopolitique sur le climat. Il analyse les réponses des différents régimes politiques à cette crise inédite, évalue les risques de guerre climatique et la montée des insécurités. Il repère les territoires les plus exposés aux modifications du climat, qu'elles soient favorables ou défavorables.

Il examine enfin les nouveaux rapports de pouvoir qui se font jour dans un monde en voie de décarbonation et insiste sur la nécessité pour l'Europe de mettre sa puissance normative au service du climat.

4 L'ouvrage est composé de six chapitres. Le premier s'attarde sur les interactions entre climat et puissance. Le deuxième se focalise sur les différents types de régimes politiques et leur propension à lutter contre le changement climatique. L'observation par l'auteur de la timidité des régimes démocratiques à s'engager dans des changements de politique conséquents sur l'énergie, le climat et l'écologie se conclut néanmoins sur une note d'espoir, en soulignant le rôle de l'implication citoyenne dans la transition environnementale. Les régimes populistes vont souvent de pair avec un scepticisme climatique, alors que les régimes autoritaires ont une position plus contrastée, mais limitée quant à leur réelle implication pour le climat. Le troisième chapitre explore la résonance du climat avec le concept de « sécurité humaine »¹, et traite de la disponibilité des ressources (alimentaires et en eau) et de conflictualité. Si le concept de sécurité a longtemps été théorisé et perçu comme étroitement lié avec l'absence de conflits militarisés, l'auteur introduit d'autres composantes de la sécurité humaine (sécurité économique, alimentaire,

sanitaire, environnementale, politique, personnelle et communautaire), donnant des outils pour penser la manière dont le climat et ses altérations peuvent atteindre les populations à travers le monde.

5 La géopolitique du monde s'articule à la fin du XXe siècle en grande partie autour d'un enjeu d'accès aux ressources, qu'elles soient minières, fossiles, alimentaires, hydrauliques, etc... Ainsi, la tentation est grande de penser certains événements politiques en relation avec des crises climatiques (fragilisation la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau etc.). À l'instar de la crise de 2010-2011 dans les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, ou encore de la crise hydrique que connaît actuellement l'Iran, voyant ses principaux cours d'eau s'assécher progressivement. Mais l'auteur réfute l'idée d'une forme de détermination des événements politiques par le climat. Il argumente en faveur d'une analyse de la manière dont « le politique décuple le climatique » (p. 94), expliquant que la manière dont un Etat organise sa gestion des ressources (alimentaires ou hydriques) est l'élément déterminant les crises politiques asso-

ciées à des pressions climatiques.

6 Le chapitre quatre analyse des scénarios de guerre climatique, émettant des réserves quant à ces derniers, l'intensification des événements climatiques se traduisant plutôt par des conflits internes. Le cinquième chapitre identifie des gagnants directs, l'analyse se concentrant essentiellement sur la Russie dont l'importance des terres en Arctique vient remanier la disponibilité territoriale. Les perdants directs du changement climatique constituent un « long cortège » (p. 171), constitué essentiellement de pays d'Asie de l'Est et d'Afrique confrontés à des événements climatiques de plus en plus brutaux. La notion d'injustice environnementale peut être convoquée pour décrire la situation des pays les plus touchés, qui sont souvent aussi les moins émetteurs de CO2. Le dernier chapitre s'attache à analyser les issues pour les pays dont l'économie se concentre sur la production d'énergie carbonée, et les opportunités pour les pays producteurs de matériaux nécessaires aux green-tech, c'est-à-dire aux technologies décarbonées (tels le lithium, l'étain et le nickel utilisés dans la production de batteries électroniques)

7 Au risque de trahir la nuance et la complexité des analyses réalisées au fil de l'ouvrage, il est possible de définir quelques grandes idées qui ressortent particulièrement de sa lecture. Le sujet du déterminisme environnemental est traité avec toute la finesse nécessaire. L'auteur rappelle et critique certaines thèses expliquant les mœurs d'une société à la lumière du climat. Pour autant, il ne renonce pas à une description critique du rôle du climat dans la puissance, allant même jusqu'à décrypter des corrélations observées entre climat et criminalité. Dans toutes les analyses portant sur la conflictualité, l'intervention du climat est identifiée dans une double temporalité. En effet, en amont, le climat n'est jamais présenté comme cause directe des conflits, mais plutôt comme un facteur aggravant, parfois déclencheur. En aval, le climat peut accentuer la vulnérabilité des pays en conflit, comme les conflits peuvent aggraver la vulnérabilité aux aléas climatiques. Par ailleurs, l'analyse des événements climatiques est toujours distinguée du rôle du changement climatique dans sa globalité. Si des prospectives sur ce dernier peuvent être réalisées sur le long terme, assurer qu'un événement climatique précis découle du changement global est un raccourci tentant, mais peu sûr (p. 148 à 153).

8 Finalement, cette étude dresse un tableau général de la situation géopolitique à la lumière des enjeux climatiques actuels et passés. Une ouverture est faite à la fin de l'ouvrage sur l'idée de la « puissance de la sobriété », ouvrant des perspectives sur une analyse globale des enjeux climatiques non plus par le prisme de la puissance capitaliste, économique, mais au contraire, rendant compte des liens tissés créant une forme de puissance autre, luttant pour le climat. En effet, le cadre gagnant/perdant montre assez bien les contours, assumés et critiqués, de cette analyse géopolitique essentiellement basée sur un régime de valeur capitaliste. En refermant ce livre, une envie reste de mieux comprendre les enjeux de justice environnementale, d'autant qu'on y lit aussi, parfois, des discours prônant un devoir d'exemplarité des pays les plus puissants (et donc de prolongation de cette puissance par le soft power), alors que ceux-ci restent les principaux responsables de la crise globale climatique et environnementale.

NOTES

¹ PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), Rapport sur le développement humain, 1994.

ECO TIMES

Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hakim Outoudert

Mobile : 07.97.34.52.03

E-mail : d.publication@ecotimesdz.com

REDACTION

E-mail : redaction@ecotimesdz.com

DIRECTION

E-mail : administration@ecotimesdz.com

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

PUBLICITE

« Pour votre Publicité s'adresser à :

l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle - Alia Bab Ezzouar - Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL
SALYA.COM

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar
Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir
Attar - Place du 1er mai - Alger
RC : 16/00-1043189 B16 / NIF :
001616104318909 / NIS : 0 016
1621 02067 56 / N° d'article :
16214101662 / RIB : 038 01602
0011419001 24 / Salam Bank
Agence de Bab Ezzouar - Alger
Email : salyacomdz@gmail.com
/ Site Web : www.salya-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 08/2024

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF / 099002019057524

Le responsable de l'action Monsieur le Directeur de l'éducation de la Wilaya de Chlef lance un Avis D'appel d'offres national ouvert pour : **Equipe d'un Lycée type 800/200R en remplacement du lycée El modjahed mohamed Dhiaf à la commune de oued sly.**

Lot N° 01: Equipements scolaires et pédagogique + Equipement bureautique + Mobilier de réfectoire
Lot N° 02: Equipement Informatique + Climatisation
Lot N° 03: Equipement gros et petit matériel de cuisine
Lot N° 04: Auditorium + kit de sonorisation
Lot N° 05: Groupe électrogène
Lot N° 06: Equipements de sport
Lot N° 07: Equipements matériel d'incendie

Conditions de qualification :
Les contractants participants, seuls ou dans le cadre de groupement, doivent avoir les capacités suivantes :

A) Références professionnelles :

Lot N°	Références professionnelles
1-2-3-4-5-6	Avoir un registre de commerce pour les producteurs, les revendeurs en Gros et les revendeurs en détails. Certificat de fabrication délivré par la Chambre de commerce et d'industrie locale (lieu de l'usine) pour les producteurs.

B) Capacités techniques : -Ayant réalisé au moins une commande de même nature «Fourniture des équipements» selon la nature de lot justifié par un certificat de bonne exécution (Délivré par un service public).

C) Capacités financières : Une copie des résultats financiers des trois années (2021-2022-2023) portant le cachet d'arrivée par les services des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales ou C20.

Lot N°	Capacités financières
1-2-3-4	Avoir un moyen de bilans financiers des trois (03) années (2021-2022-2023): ≥ 2 million Da
5-6	Avoir un moyen de bilans financiers des trois (03) années (2021-2022-2023): ≥ 500 mille Da

Observation: Le fournisseur peut soumissionner pour un lot ou plusieurs.
- L'évaluation se fait selon chaque lot dans un ordre arithmétique, il est attribué un lot unique au fournisseur selon l'article 31 du Décret présidentiel n° 15-247.
- Le fournisseur se voit attribuer la part située en premier par ordre décroissant.

Concernant le Lot N°07 destiné aux nouvelles entreprises et micro-entreprises :
- Il faut détenir un registre de commerce portant les codes de l'activité convenable à la nature des équipements (un registre de commerce pour les revendeurs en Gros et les revendeurs en détails) Ou détenir une attestation d'éligibilité + registre de commerce portant les codes de l'activité convenable à la nature des équipements émanant de l'ENSEJ ou CNAC ou ANDI.
- Les fournisseurs intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education, Service de Programmation et Suivis, sis hay bensouna nouvelle ville Chlef.
- Les offres seront déposées auprès de la Direction de l'Education Secrétariat Général sis hay bensouna nouvelle ville Chlef. Jointe obligatoirement aux documents suivants :

A-DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une copie du registre de commerce.
- La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée et signée.
- La déclaration de probité, renseignée en totalité, datée et signée et paraphée et cachetée.
- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant.

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.
L'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°: 08/2024 DENOMINATION DU SOUMISSONNAIRE - Equipement d'un Lycée type 800/200R en remplacement du lycée El modjahed mohamed Dhiaf à la commune de oued sly
- Lot N°.....

B-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée,
- Un mémoire technique justificatif.
- CPS (Clauses administratives et techniques), signé, daté En portant à la dernière page, (La mention manuscrite «Lu et accepté».
- Un engagement qui précise les délais de garantie et service après ventes, datée et signée et paraphée et cachetée.
- Un planning et un délai de livraison signé par le soumissionnaire.
- Instructions aux soumissionnaires CCAG doivent être signés, datés et cachetés. En portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté»
- Contrat de partenariat dans le cas de groupement doit être notarié pour le détenteur du marché.

L'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

OFFRE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°:08/2024 DENOMINATION DU SOUMISSONNAIRE - Equipement d'un Lycée type 800/200R en remplacement du lycée El modjahed mohamed Dhiaf à la commune de oued sly
- Lot N°.....

C-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signée
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé

L'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

OFFRES FINANCIERE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°: 08/2024 DENOMINATION DU SOUMISSONNAIRE - Equipement d'un Lycée type 800/200R en remplacement du lycée El modjahed mohamed Dhiaf à la commune de oued sly
- Lot N°.....

Les offres des soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel national d'offre ainsi que la mention dossier de candidature "offre technique ou offre financière, selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°: 08/2024 DENOMINATION DU SOUMISSONNAIRE - Equipement d'un Lycée type 800/200R en remplacement du lycée El modjahed mohamed Dhiaf à la commune de oued sly.

Lot N° 01: Equipements scolaires et pédagogique + Equipement bureautique + Mobilier de réfectoire
Lot N° 02: Equipement gros et petit matériel de cuisine
Lot N° 03: Equipement Informatique + Climatisation Lot N° 04: Auditorium + kit de sonorisation
Lot N° 05: Groupe électrogène
Lot N° 06: Equipements de sport
Lot N° 07: Equipements matériel d'incendie
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Et libellée à l'adresse suivante: Direction de l'Education de la wilaya de Chlef, sis hay bensouna nouvelle ville Chlef. Service de la programmation et du suivi - secrétariat général - 2^{ème} étage.

- L'enveloppe extérieure est de couleur marron, taille F28, et écrite au stylo bleu en évitant les autocollants.
- La durée de préparation des offres est fixée à 12 jours à compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse nationale.
- La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres, augmentée de 03 mois à partir de la date de dépôt des offres.
- Les offres doivent être déposées les derniers jours des délais de préparation des offres avant 14 heures, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette durée sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, avant 14 heures.
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement déposer leurs prototypes dans le parc de la direction d'éducation de chlef avant 16h30mn le même jour de dépôt de leurs offres, contre un accusé de réception délivré par le chef de parc.
- L'ouverture des plis technique et financière est fixée au même jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance. Cet avis fait foi de convocation.

Eco Times du 26/11/2024 **Anep N° 2416 037 219**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.I.F : 0002.01.01.5000.581
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N : ° **127/2024** portant sur la réalisation de :

Lot N° 01 : Réalisation d'une sûreté urbaine à Aoulef
Lot N° 02 : Bâche à eau (Micros entreprises)

Dans le cadre de l'opération : Etude, suivi et la réalisation d'une Sûreté urbaine au niveau du site des 684 logements au POS Sidi Othman 3 , commune d'Aoulef, wilaya d'Adrar, cités d'habitat intégrées programme 2023

Publié dans les quotidiens : **اصوات** et **ECO Times** en date du 23/10/2024

Après évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les lots ont été attribué provisoirement à :

Lot N° 01 : Réalisation d'une sûreté urbaine à Aoulef
ETB: KENTAOUI MOHAMMED
N.I.F:14901120127411600000
Montant (DA) de l'offre en TTC : 138.961.950.60 DA. Après correction
Délai de réalisation : 12 mois
Note Technique : 59 points.
Observation : Offre moins disant.

Lot N° 02 : Bâche à eau (Micros entreprises):
ETB: BEKIRAT MOHAMMED AMMAR
N.I.F:19301090074114900000
Montant (DA) de l'offre en TTC : 3.451.000.00 DA
Délai de réalisation : 03 mois
Note Technique : 44 points.
Observation : Offre unique.

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipement publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10^{ème} jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Eco Times du 26/11/2024 **Anep N° 2416 037 262**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS
Service des investissements et des équipements

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF N° : 098441099000436

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel, N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics.

La wilaya de Souk-Ahras (direction de la jeunesse et des sports) informe l'ensemble des soumissionnaires Intéressés par l'avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales publié dans les journaux :

- En langue arabe : le journal : **Africa news** : - en date 03/10/2024
- En langue française : le journal **Eco Times** : - en date 06/10/2024
- et BOMOP en date du relatif au projet.
- Reste A Réalisé de Réalisation vingt 20 terrains sportifs proximité à travers la wilaya.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de souk ahras informe tous les participants dans cet appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales, que l'évaluation des offres après sa réunions le 28/10/2024. Il a donné les résultats suivants :

N°	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre avant révision DA	Montant de l'offre avant révision DA	Note technique	Délai d'exécution	Critère de choix
Reste A Réalisé de Réalisation vingt 20 terrains sportifs proximité à travers la wilaya						
Lot 03 :	Réalisation d'un (02) Terrain sportif proximité à sedrata E. T. B. NASSI YAZIDE SEDPRATA. (w. SOUK-AHRAS) NIF : 18341020139818000000	11.550.616.00 DA	11.550.616.00 DA	51/100	04 MOIS	Le moins disant
Lot 04 :	Réalisation d'un (02) Terrain sportif proximité a m'dourouche E. T. B. RACHRACHE RACHID w. séfite NIF : 187193800042195019000	13.563.144.00 DA	13.563.144.00 DA	73.66/100	03 MOIS	Le moins disant
Lot 05 :	Réalisation d'un (01) Terrain sportif proximité TIFFECHÉ E. T. B. MEKAHANIA YACINE SEDPRATA. (w. SOUK-AHRAS) NIF : 18641020134513400000	5.511.413.60 DA	5.527.478.60 DA	63/100	04 MOIS	Le moins disant
Lot 06 :	Réalisation d'un (01) Terrain sportif proximité Merahna E. T. B. SEDIRA AMER w. SOUK-AHRAS NIF : 18041010038117600000	7.591.010.00 DA	7.591.010.00 DA	77/100	30 JOURS	douzième après le moins disant
Lot 07 :	Réalisation d'un (01) Terrain sportif proximité Khedara E. T. B. BOUGUESSIRE ABDELKADER KHEDARA w. SOUK-AHRAS NIF: 17741110031513800000	6.993.011.20 DA	6.993.011.20 DA	59/100	03 MOIS	douzième après le moins disant
Lot 08 :	Réalisation d'un (01) Terrain sportif proximité OUILEN	INFRACTUEUX				

N.B. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégation des services publics. les candidats et les soumissionnaires ont le droit de souhaiter voir les résultats détaillés pour évaluer leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit et Tout soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du président de la Commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cette publication.

Eco Times du 26/11/2024 **Anep N° 2423 006 973**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de M'sila
Daira de ben S'rour
Commune de Mohamed Boudiaf
(NIF 098428345037809)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public. Le président de assemblé communal de la commune de Mohamed boudiaf informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2024 relatif à :

Ravitaillement des cantines scolaires en produits alimentaires de l'année 2025

Lot N° 01 : Ravitaillement des cantines scolaires en légumes et fruits.
Lot N° 02 : Ravitaillement des cantines scolaires en produits alimentaires générales.
Lot N° 03 : Ravitaillement des cantines scolaires en viandes et viandes de Poulets et des Œufs.
Lot N° 04 : Ravitaillement des cantines scolaires avec du pain.

Qu'al'issue de l'analyse et l'évaluation des offres du 19/11/2024 et conformément auxcritères fixés dans le cahier des charges , le marché est attribué provisoirement comme suit :

Désignation des lots	Nom de fournisseur et N° identification fiscal	Montant de l'offre en TTC	Délai de livraison	Note technique	Observation
Lot N° 01 : Ravitaillement des cantines scolaires en légumes et fruits	Zahari Taieb Commerce de détail d'aliments généraux, de légumes, de fruits, de légumineuses sèches et de produits de la minoterie - Djajfa N.I.F : 197328410034726	Min : 4.892.650,00 Max : 10.380.890,00	Livraison immédiate	15	Entreprise moins disante et qualifiée techniquement
Lot N° 02 : Ravitaillement des cantines scolaires en produits alimentaires générales.	Boubakri Chahrazad Commerce de détail d'aliments généraux, de légumineuses sèches et de produits de la minoterie, de légumes, de fruits - Ain Melh - N.I.F : 28528410065813302801	Min : 4.514.940,00 Max : 9.046.700,00	Livraison immédiate	21	Entreprise moins disante et qualifiée techniquement
Lot N° 03 : Ravitaillement des cantines scolaires en viandes et viandes de Poulets et des Œufs	Aichoune Abdelrahmane commerce de gros de produits liés à la nutrition humaine - bir ghalatou N.I.F : 191101000002182	Min : 4.961.000,00 Max : 13.283.000,00	Livraison immédiate	15	Entreprise moins disante et qualifiée techniquement
Lot N° 04 : Ravitaillement des cantines scolaires avec du pain	Gacemi Hamza - boulangerie industrielle + Commerce de détail d'aliments généraux Mohamed Boudiaf- M'sila N.I.F : 198628410058321	Min : 1.020.000,00 Max : 1.657.500,00	Livraison immédiate	15	Concessionnaire unique et qualifiée techniquement

Et Conformément à l'article 82 du même décret présidentiel , Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le Bomop auprès de la commission des marchés publics de la commune de mohamed bou diaf .Les autres soumissionnaires sont invités au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

Eco Times du 26/11/2024 **Anep N° 2416 037 257**



Salya.com
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



WWW.SALYA-DZ.COM

AVEC NOUS
VOUS ÊTES
LES
MEILLEURS

*Notre art
Votre chef-d'œuvre*

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE
VOTRE PARTICIPATION AUX
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS
APPELEZ SIMPLEMENT LE 07.97.34.52.03

EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM